



# PUDC : Nouveau paradigme de développement

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Liste des tableaux .....                  | 3 |
| Liste des figures .....                   | 3 |
| Liste de schémas.....                     | 3 |
| Liste des acronymes et sigles.....        | 5 |
| Citation du Président .....               | 6 |
| Mot du Représentant Résident du PNUD..... | 7 |

## Introduction ..... 9

## Partie 1 : PUDC : modèle original pour impulser le développement et la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) ..... 10

|  |    |
|--|----|
| 1.1. Contexte et justification du PUDC .....   | 11 |
| 1.2. Originalité du PUDC .....   | 13 |
| 1.3. Liens entre le PUDC et les Objectifs du développement durable (ODD) .....   | 15 |
| 1.4. Effets multiplicateurs des composantes du PUDC sur l'économie et les Objectifs du développement durable (ODD) ..... | 17 |
| 1.4.1. Accès à l'énergie .....   | 17 |
| 1.4.2. L'hydraulique rurale .....  | 19 |
| 1.4.3. Les pistes rurales .....  | 21 |
| 1.4.4. Les équipements post-récoltes .....   | 23 |
| 1.4.5. Les chaînes de valeur .....   | 25 |
| 1.4.6. Les équipements de production .....   | 27 |
| 1.4.7. Les domaines transversaux .....   | 29 |
| 1.5. Le PUDC et la théorie des valeurs .....   | 30 |
| 1.5.1. Rappel de la théorie de valeur .....  | 30 |
| 1.5.2. Le PUDC un modèle pour impulser le développement : application de la théorie des valeurs .....                    | 31 |

## Partie 2 : Fondements théoriques et tentative de modélisation du PUDC ..... 34

|  |    |
|--|----|
| 2.1 Fondements théoriques du PUDC .....  | 35 |
| 2.1.1 L'approche par la demande favorise la participation aux prises de décisions .....                                  | 36 |
| 2.1.2 L'investissement public dans les infrastructures dynamise l'économie nationale : le multiplicateur keynésien ..... | 38 |
| 2.1.3 La production locale favorise le développement endogène et la convergence entre le milieu rural et urbain .....    | 40 |
| 2.1.4 Pérennisation des activités productives locales par l'approche des marchés pour les pauvres (M4P) .....            | 41 |
| 2.2 Modélisation des effets du PUDC .....  | 44 |
| Conclusion .....   | 48 |

### Liste des tableaux

|  |    |
|--|----|
| Tableau 1 : Liens entre PUDC et les objectifs du développement durable ODD ..... | 16 |
|--|----|

### Liste des figures

|   |    |
|---|----|
| Figure 1 : Liens entre l'accès à l'énergie et les ODD ..... | 17 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| Figure 2 : Liens entre l'hydraulique rurale et les ODD .....            | 19 |
| Figure 3 : Liens entre les pistes rurales et les ODD .....              | 21 |
| Figure 4 : Liens entre les équipements post-récoltes et les ODD .....   | 23 |
| Figure 5 : Liens entre les chaînes de valeur et les ODD .....           | 25 |
| Figure 6 : Liens entre les équipements de production et les ODD .....   | 27 |
| Figure 7 : Liens entre les interventions transversales et les ODD ..... | 29 |

### Liste de schémas

|   |    |
|---|----|
| Schéma 1 : Effets multiplicateurs de l'accès à l'énergie .....  | 18 |
| Schéma 2 : Effets multiplicateurs de l'hydraulique rurale .....   | 20 |
| Schéma 3 : Effets multiplicateur des pistes rurales .....   | 22 |
| Schéma 4 : Effets multiplicateurs des équipements post-récoltes .....   | 24 |
| Schéma 5 : Effets multiplicateurs des chaînes de valeur .....   | 26 |
| Schéma 6 : Effets multiplicateurs des équipements de production .....   | 28 |
| Schéma 7 : les cinq valeurs .....   | 31 |
| Schéma 8 : Développement et les valeurs .....   | 31 |
| Schéma 9 : Effets du PUDC sur les différentes valeurs .....   | 32 |
| Schéma 10 : Processus de mise en œuvre du PUDC et ses fondements théoriques .....   | 36 |
| Schéma 11 : L'approche par la demande favorise la participation aux prises de décisions .....   | 37 |
| Schéma 12 : La relance keynésienne fondement théorique des investissements publics .....  | 39 |
| Schéma 13 : La production et l'entrepreneuriat locaux ont pour fondement la théorie de développement endogène et la convergence entre le milieu rural et urbain ..... | 40 |
| Schéma 14 : Pérennisation des activités productives locales par l'approche des marchés pour les pauvres (M4P) .....   | 42 |
| Schéma 15 : Cadre analytique de l'approche des marchés pour les pauvres .....   | 43 |
| Schéma 16 : Modélisation des effets du PUDC sur l'économie .....  | 47 |





# Liste des acronymes et sigles

**CR** : Communautés Rurales

**CSE** : Centre de Suivi Ecologique

**EES** : évaluation environnementale stratégique

**M4P** : marchés pour les pauvres

**ODD** : Objectifs de Développement durable

ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

ODD3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges

ODD4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

ODD5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

ODD6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

ODD10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

ODD12 : Instaurer des modes de consommation et de production durables

ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

ODD 17 : Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat

**PCGES** : Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PUDC** : Programme d'Urgence de Développement Communautaire

**SIG** : système d'information géo-référencé

## Citation du Président



**“** ... J'ai à cœur de réparer les grandes injustices qui pénalisent des millions de sénégalaises et de sénégalais. C'est pourquoi j'ai inscrit l'équité territoriale et le développement solidaire et inclusif au cœur des priorités du PSE ; parce que je veux un Sénégal de tous, et un Sénégal pour tous.

Et c'est justement la finalité du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) que j'ai lancé en juillet 2014 avec quatre composantes : eau, électricité, pistes de désenclavement et équipements pour alléger la pénibilité des travaux des femmes.

**”**

Son Excellence le Président Macky Sall  
(Extrait message à la nation du 31 décembre 2016)





# Mot du Représentant Résident du PNUD

A l'instar d'autres pays africains, la majeure partie de la population sénégalaise vit en milieu rural ; elle représente 57 %, confrontée à la pauvreté, se traduisant par des difficultés d'accès aux services sociaux de base, à l'emploi et à la faiblesse d'opportunités économiques malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics à travers les programmes de développement mis en œuvre.

Aussi, les retombées de la croissance économique dans le monde rural demeurent insuffisantes par la faiblesse de sa portée, n'engendrant pas suffisamment d'opportunités pour la création d'emplois et d'entreprises rurales. Cette situation traduit les limites d'une croissance exogène impulsée du haut vers le bas, mais aussi celles des modèles jusqu'ici mis en place pour sortir de la précarité les populations rurales.

La mise en œuvre du PUDC, décidée par Son Excellence le Président de la République du Sénégal, Monsieur Macky SALL répond à cette préoccupation majeure de changement de paradigme pour satisfaire les besoins essentiels des populations du monde rural. En effet, le PUDC prône l'appropriation dès la conception et s'appuie sur une mobilisation des ressources propres du pays. Cette appropriation s'est traduite par l'implication et le renforcement du secteur privé national, l'innovation dans les relations de collaboration à travers la programmation conjointe entre les services techniques nationaux et le PNUD et une plus grande responsabilisation des populations qui participent activement à la gestion des infrastructures mises en place par l'Etat.

L'analyse théorique des effets de ce programme, de sa capacité à impulser le développement économique et social à la base et à contribuer à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement ainsi que les fondements théoriques solides qui sous-tendent ce programme, font du PUDC un modèle innovant qui change le paradigme du développement. A cet effet, il pourrait être une solution à la résolution définitive du paradoxe observé entre croissance économique et pauvreté



de masse en Afrique pour la prospérité économique et sociale et le changement transformateur et durable du continent.

Nous espérons que ces travaux vont contribuer à convaincre objectivement les acteurs de développement de l'Afrique notamment les décideurs politiques, les partenaires techniques et financiers, les bénéficiaires..., de la pertinence de ce modèle pour répondre aux défis actuels de l'Afrique et à corriger l'injustice sociale qui pèse sur les populations rurales, notamment les femmes et les jeunes.

Je félicite Isiyaka Sabo, Economiste Principal du PNUD pour la modélisation théorique du concept PUDC et pour la rédaction de ce document et remercie les équipes du PUDC et du Bureau du PNUD Sénégal qui ont apporté leur concours notamment Cheikh DIOP Directeur National du PUDC et Mathieu Ciowela, Directeur Pays du PNUD.

Le PNUD tient à remercier tous ceux qui ont contribué à affiner ce travail. Un remerciement spécial est adressé à Moubarack LO Economiste en Chef du Premier Ministre du Sénégal.

Le PUDC est en marche au Sénégal et le Sénégal est en marche vers l'émergence.

**Madame Bintou DJIBO**

Représentant Résident – PNUD  
Coordonnateur du système des Nations Unies  
au Sénégal



# Introduction

La décennie 60 marque un tournant décisif dans l'histoire du continent africain avec la vague d'accèsion à l'indépendance des pays, lesquels ont levé des options pour guider la marche vers leur développement. Depuis, plusieurs formes de stratégies, politiques et programmes de développement ont été mis en œuvre par les pays africains avec des résultats souvent mitigés. En effet, même si l'incidence de la pauvreté en Afrique a diminué de près d'un tiers depuis 1990, elle demeure élevée (41% en 2013), et aujourd'hui on compte 40% de pauvres en plus par rapport à 1990<sup>1</sup>. Bien que l'on observe une diminution de l'écart entre les milieux urbain et rural, l'incidence de la pauvreté demeure beaucoup plus importante en milieu rural où vit la majorité de pauvres. La femme en paie le plus lourd tribut. Ainsi, avec une population composée à 50% de jeunes, l'économie africaine n'a pu offrir suffisamment d'opportunités d'emplois pour les jeunes ce qui a induit le maintien du chômage à des taux élevés.

De fait, les pays africains doivent rechercher des approches innovantes, fondées sur un changement concret de paradigme, durable et transformateur, reposant sur des actions d'envergure et ciblant les besoins réels des communautés qui assureront la prospérité économique et sociale des populations.

Ce même défi se pose pour le Sénégal en particulier. Et c'est fort de ce constat que les Autorités de ce pays ont décidé d'inverser la tendance en élaborant le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), dont l'exécution est confiée au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce Programme se fonde sur une approche par la demande et vise à améliorer les conditions de vies des populations et jeter les bases de l'éclosion d'une économie rurale.

L'expérience du PUDC du Sénégal comme modèle innovant de transformation du monde rural dans le but d'impulser un développement à la base mérite d'être analysée et partagée. Par son approche axée sur la demande et l'offre intégrée de services, ses effets induits de transformation sociale résultants des investissements, son mode de financement novateur et audacieux, son mode de gestion basé sur des procédures d'urgence, sa couverture quasi-nationale et les domaines/secteurs qu'il couvre, le PUDC constitue un cadre d'expérimentation et d'apprentissage susceptible de faire émerger une nouvelle approche de développement et un cadre permettant la réalisation des Objectifs du Développement durable (ODD) ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

En quoi le modèle PUDC est-il original et en quoi contribue-t-il à impulser le développement et à permettre d'accélérer la mise en œuvre de l'agenda international sur les ODD ? Quels sont les fondements théoriques implicite du PUDC ? En quoi ce modèle réinvente-t-il le paradigme de développement ? Le but d'un modèle de développement est d'améliorer la qualité de vie notamment en assurant l'accès à la santé et à l'éducation, et en apportant des opportunités d'emplois et de revenus, ainsi qu'une certaine sécurité, parmi d'autres urgences sociales. En quoi le PUDC peut-il être un levier pour y arriver ? Voilà autant des interrogations auxquelles le développement qui va suivre va nous éclairer en tentant d'apporter des réponses. Nous essayerons par la suite de traduire ces clarifications en éléments ou variables pour la formulation d'un modèle empirique sur le PUDC.

<sup>1</sup> Selon les données de la Banque mondiale dont les dernières datent de 2013

# Partie 1 :

## PUDC : Modèle original pour impulser le développement et la réalisation des objectifs du développement durable (ODD)



Dans cette partie, nous situerons le contexte et la justification et démontrerons l'originalité du PUDC avant d'analyser les composantes et les volets d'intervention du PUDC et leurs liens et effets attendus sur les différentes cibles des ODD. Nous analyserons aussi comment ces interventions, à travers des chaînes de transmission et des effets multiplicateurs, permettent de réduire la pauvreté et les inégalités.

## 1.1. Contexte et justification du PUDC

En 2014, le Sénégal, avec une croissance moyenne de 3,1% entre 2008 et 2012 et de 4,1% entre 2012 et 2014, restait encore en retrait du niveau de 7 à 8% enregistré par les pays émergents. Cette performance du pays était également inférieure à la moyenne observée en Afrique de l'Ouest. En effet, la bonne trajectoire de croissance post dévaluation s'est infléchie à partir de 2006 avec l'essoufflement des moteurs traditionnels. En dépit de ses potentialités naturelles, l'économie a souffert de l'absence de nouveaux leviers de croissance et du faible accroissement de la productivité qui se sont traduits par une diversification lente et une vulnérabilité aux chocs exogènes, limitant ainsi la dynamique de transformation structurelle de l'économie. En outre, le faible niveau de la croissance et couplé avec la dynamique d'accroissement démographique (2,7% en moyenne) n'ont pas permis d'améliorer significativement les conditions de vie des populations. Ainsi, le Sénégal fait face à une forte demande en services sociaux de base. La pauvreté, les inégalités sociales et les disparités territoriales restent préoccupantes, mettant en évidence l'urgence d'améliorer de manière durable les conditions de vie des populations.

Le milieu rural concentre la majorité de la population (57%) qui se consacre essentiellement à des activités agro-pastorales avec une tendance à l'exode des jeunes vers les villes en quête d'emplois. Les saisons de pluies irrégulières et la persistance de la sécheresse, consécutives au changement climatique, entraînent parfois des déficits céréaliers importants qui impactent de nombreux ménages ruraux et accroissent leur vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

En 2011, l'incidence de la pauvreté est plus élevée en zone rurale avec une proportion de 57,3% contre 41,2% dans les autres zones urbaines et 26,1% à Dakar. « Les situations de pauvreté sont loin d'être uniformes d'une région à l'autre. Avec 26,1% de pauvres, la région de Dakar jouit d'une situation nettement plus favorable que les autres régions du pays. A l'opposé c'est dans les régions de Kolda (76,6%), Kédougou (71,3%) et Sédhiou (68,3%) que la pauvreté est la plus répandue »<sup>2</sup>.

En outre, les populations rurales ont un accès limité aux services sociaux de bases et aux infrastructures socio-économiques (eau, santé, éducation, transport, services économiques).

<sup>2</sup>Deuxième enquête de suivi e la pauvreté au Sénégal (ESPS II 2011)



Elles ont aussi des difficultés d'accès aux financements et aux facteurs de production du fait de leurs coûts élevés et bénéficient peu des investissements productifs du secteur privé, avec de grandes disparités régionales. En effet, les 187 Communautés Rurales (CR) les plus enclavées sont dispersées dans 11 des 14 régions du pays. Ainsi, l'accès aux marchés reste encore limité et les coûts des intrants et de transport des productions agricoles élevés avec de fortes pertes après récolte. Difficulté d'accès aux facteurs de production du fait de leurs coûts élevés Faible accès au financement.

L'accès aux services sociaux est inégal entre certaines régions qui ont un indice d'accès moyen deux fois plus faible que d'autres. Par exemple, les régions de Dakar, Ziguinchor et Diourbel ont des niveaux d'accès deux fois plus élevés que ceux des régions de Kaffrine et Kolda. La pauvreté en milieu rural est davantage affectée par le déficit en matière d'infrastructures et de services sociaux de base. Les régions de Kaffrine, Kédougou, Tambacounda, Kolda et Sédhiou sont parmi les moins dotées en services sociaux de base. Près de 3000 villages de ces régions accèdent difficilement, aux marchés, aux établissements scolaires et sanitaires, à l'eau et aux routes<sup>3</sup>.

Dans cet environnement incertain et complexe, le pays a besoin non seulement de réinventer son modèle de développement, mais aussi d'accélérer sa mise en œuvre tout en veillant à ce qu'il soit plus inclusif et durable.

C'est dans ce contexte que le gouvernement du Sénégal sous le leadership et la vision du Président de la République a décidé d'adopter un modèle innovant de développement, à travers une stratégie qui vise l'émergence dans la solidarité à l'horizon 2035. Cet agenda de transformation, traduit par le Plan Sénégal Emergent, met l'accent sur une plus forte impulsion dans la création de richesse et d'emplois, le renforcement de la gouvernance, le développement des secteurs stratégiques ayant des impacts significatifs sur l'amélioration du bien-être des populations, la protection des groupes vulnérables et la garantie de l'accès aux services sociaux de base.

Dans le but de satisfaire la demande sociale croissante du monde rural et de réduire les inégalités, le gouvernement du Sénégal, avec l'appui technique du PNUD, a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) qui est une des déclinaisons de l'axe 2 du PSE. Le PUDC vise à contribuer à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux de base à travers la mise en place d'infrastructures socio-économiques. La finalité du programme est d'améliorer significativement les conditions de vie des populations et de favoriser l'implication des acteurs locaux dans le développement économique et social de leurs localités. Le PUDC a pour objectifs spécifiques de :

- Renforcer l'accès des populations aux infrastructures et équipements socio-économiques de base (pistes rurales, hydraulique, énergie et équipement de production et de transformation agricole) ;
- Renforcer les capacités des groupements professionnels et acteurs locaux en entrepreneuriat rural, en leadership et maîtrise d'ouvrage /œuvre et gestion communautaire ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat, renforcer la productivité des populations rurales et valoriser la production agricole à travers l'accès aux techniques de production et de transformation, et la facilitation de l'accès aux services financiers ;
- Développer et mettre en place un système de suivi-évaluation géo-référencé à même de renseigner des progrès du projet et de servir pour le pilotage de la politique sociale du gouvernement.

<sup>3</sup> Selon les diagnostics du document du Plan Sénégal Emergent (PSE)

Le PUDC est structuré en quatre composantes dont la mise en œuvre aura des effets immédiats sur la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales ainsi que sur la protection de l'environnement afin de permettre aux ménages de mieux gérer les risques liés à la vulnérabilité. De plus, les activités entrepreneuriales du PUDC ciblent les femmes et les jeunes en particulier qui sont les bénéficiaires privilégiés du programme. Le Programme permettra en outre, d'éviter les pertes irréversibles de capital humain et amènera les communautés à mettre en œuvre un système d'interactions communautaires afin de renforcer les stratégies endogènes d'adaptation face aux chocs exogènes ou catastrophes.

## 1.2. Originalité du PUDC

L'une des originalités du PUDC est son approche intégrée et systémique pour la combinaison et la valorisation économique des infrastructures et des équipements sur l'ensemble du territoire. Une telle approche a permis d'intégrer toutes les causes de pauvreté et des inégalités en milieu rural dans une réponse plus complète et intégrée. Ainsi, l'accès à l'eau et à l'électricité au-delà des usages domestiques, et le désenclavement économique des bassins de production, permettent à travers l'approche chaîne de valeurs de booster la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles pour ainsi soutenir une économie rurale dynamique. Dans cette perspective, le renforcement des capacités va mettre l'accent sur la promotion de l'entrepreneuriat agricole et rural dans les domaines de la production, des services et de la promotion des chaînes de valeurs agricoles. Cette approche intégrée a consisté à conjuguer plusieurs actions de développement et favoriser une réponse à la fois sectorielle et holistique à un problème de développement.

Une autre originalité du PUDC est qu'il soit parvenu grâce à des actions de proximité, à l'amélioration des modes de gestion et aux innovations dans la réponse aux besoins sociaux. Le PUDC a renouvelé les pratiques et quelque peu bousculé les habitudes pour permettre de rapprocher les Pouvoirs de décision du citoyen. Il a ainsi, d'ores et déjà, engendré un approfondissement réel de la citoyenneté et contribué à la vitalité de la gouvernance locale, renforcé les libertés locales, libéré les énergies au niveau des territoires, et consacré une nouvelle forme de gestion plus proche des citoyens. Le PUDC a permis l'association des communes au sein d'un espace de solidarité pour la conception, la mise en œuvre de projets communs de développement et d'aménagement du territoire qui va améliorer la cohérence des politiques publiques à la fois en dépassant la logique sectorielle par la territorialisation et en permettant, un dialogue entre les différents échelons par le contrat. En dépassant à la fois la logique de la décentralisation technique et la logique sectorielle, par la territorialisation et en permettant un dialogue entre les différents échelons par le contrat, la négociation, le partenariat et la participation, le PUDC institue un nouveau cadre de partenariat qui garantit la participation des populations à la réalisation des grands projets d'infrastructures.

Une autre originalité du PUDC est la qualité du ciblage et de la planification ainsi que le système de suivi évaluation efficace et novateur mis en place. La qualité de ciblage a été assurée par l'approche par la demande qui permet de répondre aux préoccupations prioritaires réelles des populations, la mise en cohérence entre les données issues des besoins exprimés et les résultats du profil de pauvreté et une priorisation des besoins exprimés des populations rurales. La qualité de planification a été assurée par

la mise en place d'un système de remontée des demandes des communautés, la vérification de la fiabilité de l'information et le croisement entre les demandes exprimées et la carte de la pauvreté notamment la situation de l'offre de services sociaux de base. Cette procédure permet d'affiner le ciblage réel des bénéficiaires. Cette approche d'identification et de validation des besoins par les bénéficiaires, initiée avant le lancement des opérations et soutenue par les leaders communautaires et les autorités au plus haut niveau, permet une appropriation du programme par les communautés et les ministères techniques.

Le croisement des données provenant des missions d'identification et celles des bases de données des ministères techniques, permet une meilleure coordination des actions et une synergie au niveau des acteurs (institutions étatiques – partenaires techniques et financiers- ONG - instituts de recherche – collectivités locales, etc.) et le « benchmarking » sur les délais d'exécution et les coûts des ouvrages de sources multiples (Ministères, Agences, Partenaires Techniques et Financiers, Experts) et leur croisement permet de sécuriser les engagements sur les délais d'exécution.

Enfin, dans le cadre de la formulation, le PNUD a conçu, en relation avec le Centre de Suivi Ecologique **(CSE)**, un système de suivi-évaluation géo-référencé centralisant toutes les données relatives au programme et interopérables avec les systèmes nationaux existants. Il a aussi développé des indicateurs pour mesurer les progrès réalisés en s'adossant sur une situation de référence, en particulier la demande des communautés. L'enjeu est de doter les administrations locales et centrales de capacités en suivi-évaluation de programmes et projets de développement, dans le but de fournir aux décideurs des éléments d'appréciation pour l'orientation de la politique de développement et de la prise des décisions en matière d'investissements sociaux.

L'un des défis majeurs auxquels font face les pays africains dans la gestion des programmes de développement est la faible capacité d'absorption des ressources d'investissement liée à la lourdeur de procédures administratives et financières. Pour relever ces défis et répondre au souci de concilier le développement et l'urgence, le PNUD chargé d'exécuter le programme a mis à contribution ses procédures spéciales jugées pertinentes, efficaces, rapides, simplifiées, exhaustives et pragmatiques dans un contexte d'urgence. Ces procédures spéciales permettent la réduction des délais d'exécution, tout en garantissant la qualité et la transparence grâce à des contrôles de qualité et la sécurisation de l'exécution globale du programme.

Pour renforcer la rapidité dans l'exécution du programme, le PNUD a adopté la démarche consistant à conduire une approche simultanée de mise en œuvre des activités. Cette démarche méthodologique de gestion du PUDC vise la satisfaction rapide des besoins urgents des populations rurales en infrastructures socio-économiques et en équipements de base. L'approche simultanée intègre les préoccupations des différents ministères techniques parties prenantes du programme aussi bien dans sa formulation et son exécution que dans sa gestion. Le PNUD, agissant en qualité d'agence d'exécution technique, a mis à contribution ses ressources institutionnelles propres.



### 1.3. Liens entre le PUDC et les Objectifs du développement durable (ODD)

Pour renforcer la rapidité dans l'exécution du programme, le PNUD a adopté la démarche consistant à conduire une approche simultanée de mise en œuvre des activités. Cette démarche méthodologique de gestion du PUDC vise la satisfaction rapide des besoins urgents des populations rurales en infrastructures socio-économiques et en équipements de base. L'approche simultanée intègre les préoccupations des différents ministères techniques parties prenantes du programme aussi bien dans sa formulation et son exécution que dans sa gestion. Le PNUD, agissant en qualité d'agence d'exécution technique, a mis à contribution ses ressources institutionnelles propres.

L'analyse globale des composantes du PUDC et de ses domaines d'intervention démontre des liens directs avec 15 des 17 ODD (cf. tableau 1 ci-dessous). Seuls les ODD 11 et 14, respectivement relatifs aux Villes Durables et à la Gestion et la Protection des Océans et mers ne sont pas en lien direct avec le PUDC car non couverts par le programme pour le moment.

L'objectif final du PUDC est de transformer significativement la vie des populations rurales et la réduction des inégalités entre le milieu rural et urbain, ce qui lui donne un lien direct avec les ODD1 « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », ODD2 « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable » et ODD10 « Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein ».

Dans sa conception, le PUDC est financé sur ressources propres de l'Etat sénégalais mises à la disposition du PNUD pour exécuter le programme. A cet effet, ce partenariat s'inscrit dans l'ODD17 « Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat » et la Déclaration d'Addis-Abeba sur le financement de développement qui a affirmé que « la réalisation d'un ambitieux programme de développement pour l'après-2015 exigera, en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre, une démarche tout aussi ambitieuse, globale et novatrice, associant différentes ressources et intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable ». Les parties prenantes à cette Déclaration ont aussi affirmé « leur volonté politique résolue de relever les défis du financement à travers, entre autres, la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources intérieures ».

Le PUDC contribue aux ODD3 « Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges », ODD4 « Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », ODD6 « Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau » et ODD7 « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable » à travers l'électrification, l'accès à l'eau, le désenclavement et les équipements de transformation post récoltes qui sont aussi des intrants fondamentaux pour l'éducation et la santé.

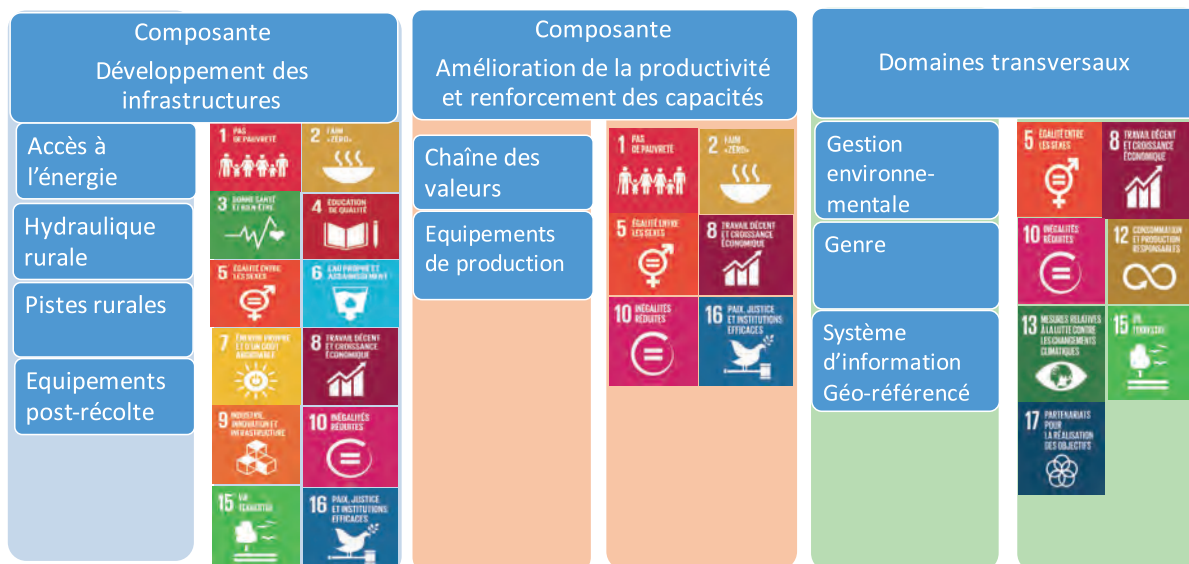
A travers toutes ses composantes, le PUDC promeut l'amélioration des revenus au niveau local, l'amélioration de la productivité agricole et le développement de l'entrepreneuriat rural ainsi que la mise en place d'infrastructures de conservation et de transformation de la production à travers les chaînes de valeur (lait et horticulture). Ces objectifs contribuent à la réalisation des ODD8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » et ODD9 « Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ».

Le PUDC s'est engagé à appuyer et réaliser des mesures compensatrices et d'atténuation des impacts environnementaux des infrastructures mises en place. Des actions, entre autres, de plantation d'arbres fruitiers, l'installation de haie-vives et brise-vents autour des périmètres maraîchers et le reboisement massif d'essences forestières dans certaines zones ont ainsi été entreprises. Toutes ces actions sont en lien avec les ODD12 « Instaurer des modes de consommation et de production durables », ODD13 « Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions » et ODD15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ».

L'ensemble des réalisations du PUDC contribuent à stabiliser les populations dans leur terroir et réduire le phénomène d'exode rurale et d'immigration clandestine. Le PUDC crée des emplois et lutte aussi contre le terrorisme et le trafic transfrontalier et répond à la vulnérabilité des populations affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et enfin contribue à l'ODD16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques ».

La dimension genre, l'environnement et le système d'information sont des interventions transversales du PUDC. La dimension genre à travers l'autonomisation de la femme est un objectif fondamental du programme qui contribue à la réalisation de l'ODD5 « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Toutes les infrastructures construites répondent aux normes environnementales et l'accès à l'énergie et à l'eau potable contribuent à préserver l'environnement et donc concourent à la réalisation des ODD12, 13 et 15. Le système d'information géo-référencées favorise l'accès à des données pour le suivi des actions de développement et contribuent ainsi à l'ODD17.

**Tableau 1 : Liens entre PUDC et les objectifs du développement durable ODD**



## 1.4. Effets multiplicateurs des composantes du PUDC sur l'économie et les Objectifs du développement durable (ODD)

Dans cette section, nous allons passer en revue tous les volets d'interventions énumérés plus haut pour déterminer de manière théorique leurs liens avec les ODD, et analyser les effets multiplicateurs de ces interventions.

### 1.4.1. Accès à l'énergie

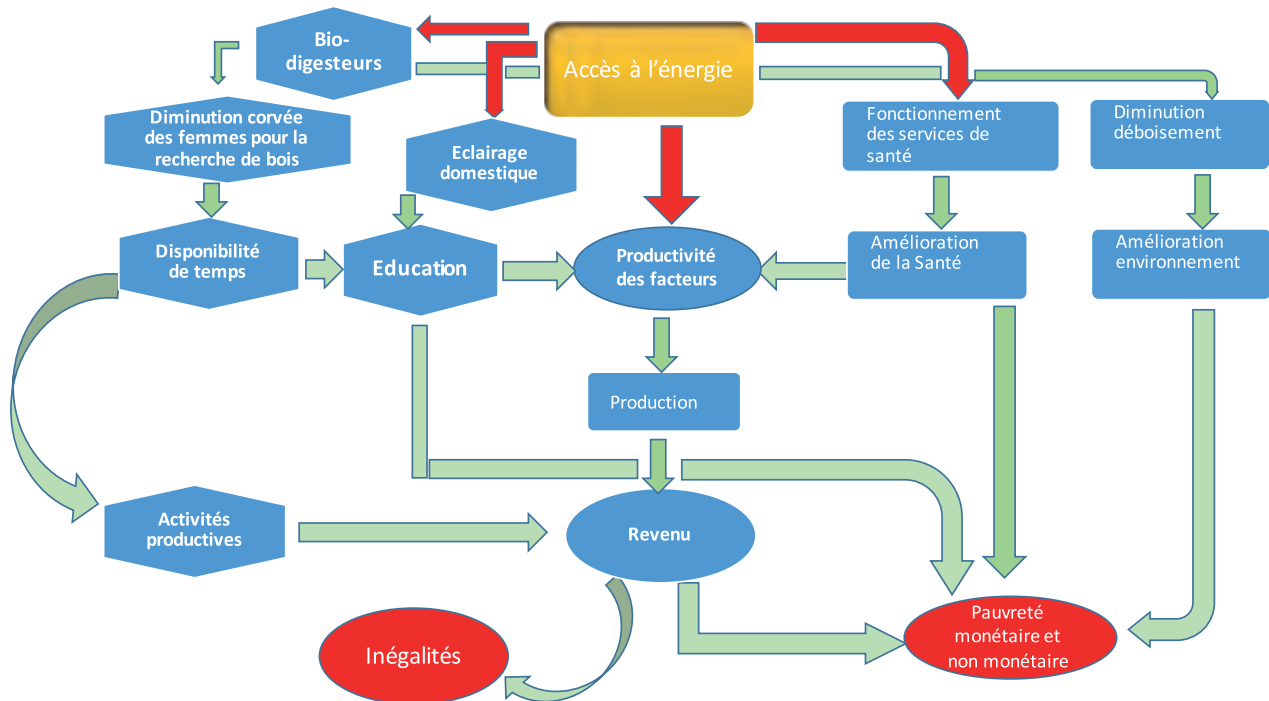
Figure 1 : Liens entre l'accès à l'énergie et les ODD



Le PUDC se veut accroître le taux de pénétration électrique en procédant par l'extension du réseau existant et par le recours à l'énergie solaire. L'accès à l'énergie de la population impacte 10 ODD à savoir les ODD1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11 et 15 (voir figure 1). A cet effet, l'accès à l'énergie est un puissant levier pour réduire la pauvreté et les inégalités.



## Schéma 1 : Effets multiplicateurs de l'accès à l'énergie



L'accès à l'énergie (ODD7) engendre des effets multiplicateurs (voir schéma 1) et permet d'améliorer la productivité des facteurs, en particulier en favorisant la transformation agro-alimentaire et la conservation des produits (lait, légumes...). Elle permet ainsi de booster la création des richesses nationales (ODD8), en particulier au niveau rural, et de réduire ainsi la pauvreté, les inégalités et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (ODD1, 2 et 10). L'énergie, à travers la construction des bio-digesteurs, diminue la corvée des femmes pour la recherche de bois de chauffe, ce qui leur donne plus de temps disponible qu'elles consacrent à l'éducation (ODD4) et à d'autres activités productives. Ainsi les femmes verront leurs revenus et leur santé s'améliorer (ODD3 et 5). L'utilisation de bio-digesteurs permet aussi de lutter contre le déboisement et de préserver l'environnement (ODD15).

L'accès à l'électricité améliore l'éducation (ODD4) et la santé (ODD3) à travers respectivement l'éclairage domestique et l'amélioration du fonctionnement des services de santé. L'amélioration de la santé, de l'éducation ainsi que la préservation de l'environnement contribue à lutter contre la pauvreté non monétaire et les inégalités (ODD1, 2 et 10). Ce qui va accroître le taux de fréquentation et la qualité des services. Enfin, la disponibilité de l'énergie électrique va permettre de faire fonctionner les ouvrages hydrauliques ainsi que la remontée d'eau dans les châteaux d'eau pour rendre disponible l'eau potable à la population rurale (ODD 7).

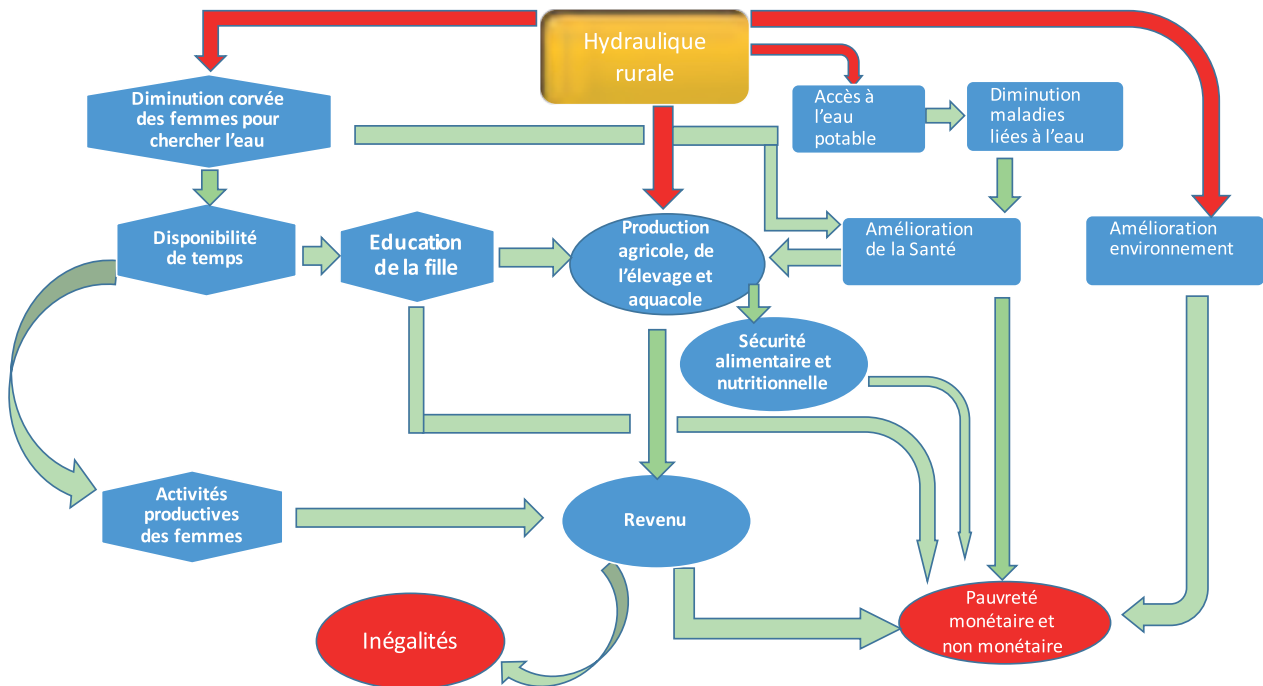
## 1.4.2. L'hydraulique rurale

Figure 2 : Liens entre l'hydraulique rurale et les ODD



Les objectifs du PUDC à travers ce volet se traduisent par la construction des forages, des châteaux d'eau, des abreuvoirs pour le cheptel et des bornes fontaines. Ainsi que la mise en service de ces ouvrages permettra la satisfaction des besoins en eau. A ce titre l'hydraulique rurale affecte au total 9 ODD, à savoir les ODD1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10 et 16 (voir figure 2) eu égard aux deux fonctions que l'eau joue simultanément, à savoir, un bien de consommation et un facteur de production.

**Schéma 2 : Effets multiplicateurs de l'hydraulique rurale**



Les effets multiplicateurs de la disponibilité de l'eau en milieu rural (voir schéma 2) permettent : (i) d'améliorer la production agricole, de l'élevage et aquacole et donc améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ODD2), favoriser la création de la richesse nationale (ODD8), l'augmentation de revenu des ruraux et la réduction de la pauvreté (ODD1 et 2) et des inégalités (ODD10) ; (ii) de diminuer la corvée des femmes pour la recherche d'eau, ce qui améliore leur santé (ODD4) et leur donne plus de temps disponible qu'elles consacrent à l'éducation (ODD4) et à d'autres activités productives qui renforceront leur autonomie (ODD5) ; (iii) d'améliorer l'accès à l'eau potable des communautés, de diminuer ainsi les maladies liées à l'eau (ODD3) ; (iv) d'améliorer l'environnement à travers le boisement des espaces irrigués autour des ouvrages hydrauliques et le choix des espèces d'arbres fertilisantes des sols ; l'amélioration de la santé, de l'éducation, de l'environnement et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle contribue à lutter contre la pauvreté non monétaire et les inégalités (ODD1, 2 et 10). La disponibilité de l'eau pour les agriculteurs et les éleveurs permet de réduire les conflits liés à l'eau et à améliorer la paix et la sécurité (ODD16).



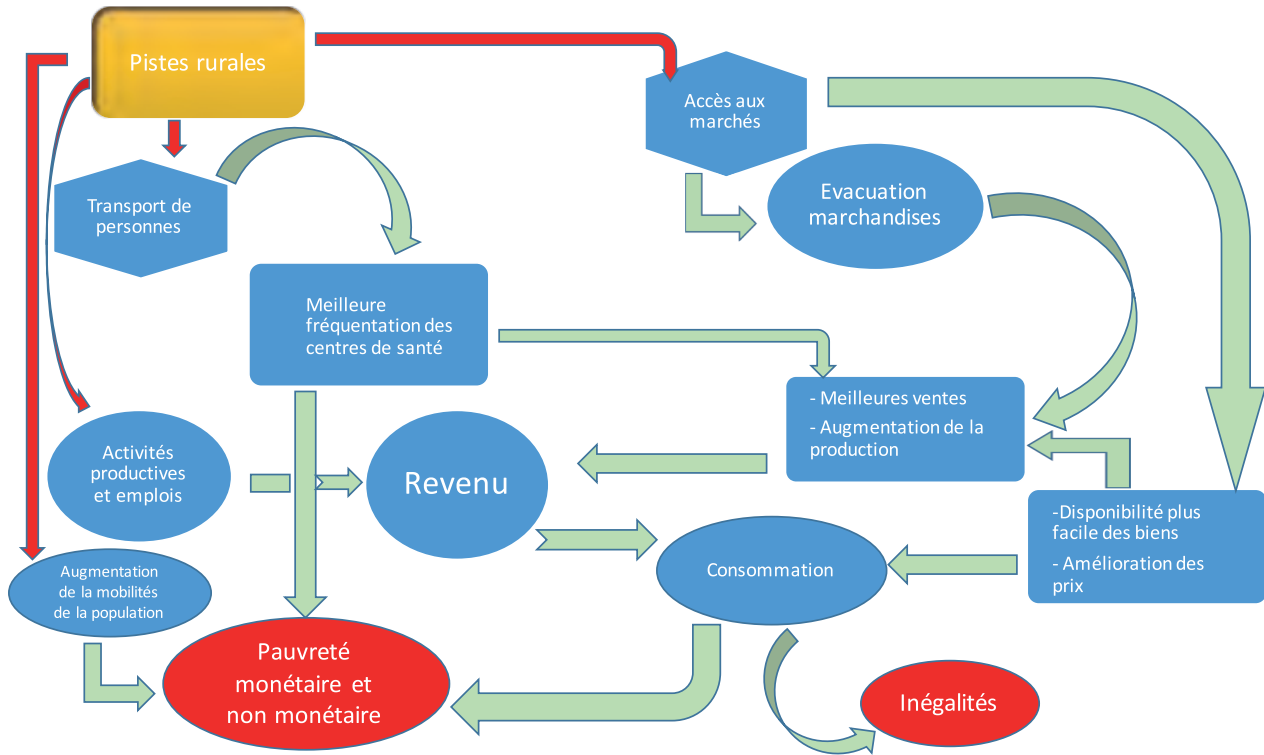
### 1.4.3. Les pistes rurales

Figure 3 : Liens entre les pistes rurales et les ODD



Le PUDC à travers ce volet poursuit l'objectif de désenclaver les zones rurales par la construction et la réhabilitation des pistes rurales. Les pistes rurales sont en lien avec 7 ODD, à savoir ceux relatifs à la lutte contre la pauvreté, la faim et les inégalités ainsi que ceux liés à l'éducation, la santé, la croissance et les infrastructures.

**Schéma 3 : Effets multiplicateur des pistes rurales**



La construction des pistes rurales a de nombreux effets multiplicateurs (voir schéma 3). Elle permet de renforcer les infrastructures nationales (ODD9) mais aussi de : (i) faciliter le transport de marchandises, d'améliorer l'accès aux marchés des productions locales et de faciliter le ravitaillement des marchés locaux en provenance d'autres localités ; l'accès aux marchés des produits locaux permet d'augmenter la production et le revenu des ruraux (ODD8) et donc de réduire la pauvreté (ODD1 et 2) et les inégalités (ODD10) ; le ravitaillement des marchés locaux en biens et services permet de réduire les prix d'achat et d'augmenter la consommation et donc de réduire la pauvreté et les inégalités (ODD1, 2 et 10) ; l'accès aux marchés conduit aussi à l'accès aux intrants de production au meilleur coût grâce à la baisse des coûts des transports, ce qui aboutira à une augmentation de la productivité et aux revenus (ODD8) ; (ii) faciliter les transports des personnes et d'améliorer la santé des populations à travers un meilleur accès des centres de santé (ODD3) ; (iii) favoriser l'émergence d'autres activités économiques tout autour de pistes rurales, d'améliorer les revenus et donc de réduire la pauvreté et les inégalités (ODD1, 2, 8 et 10) ; (iv) augmenter la mobilité des personnes et renforcer ainsi leur liberté et l'élargissement de leurs choix.

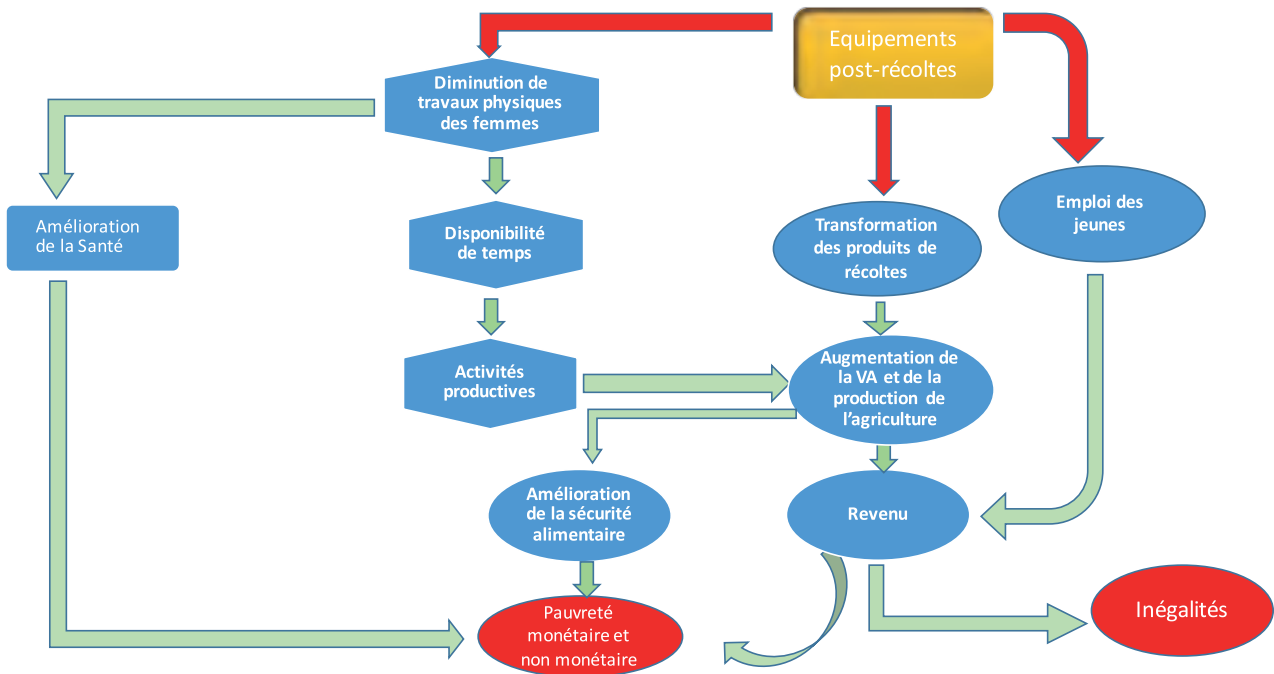
### 1.4.4. Les équipements post-récoltes

Figure 4 : Liens entre les équipements post-récoltes et les ODD



La mise à disposition aux populations des équipements post-récolte impacte 6 ODD à savoir les ODD relatifs à la réduction de la pauvreté, de la faim et des inégalités ainsi que ceux relatifs à la croissance et à la consommation et production responsables.

**Schéma 4 : Effets multiplicateurs des équipements post-récoltes**



Les effets multiplicateurs générés par la mise à disposition des équipements aux femmes permettent : (i) de diminuer la corvée des femmes, de les soulager physiquement et d'améliorer leur santé (ODD3) ; ces femmes auront plus de temps disponible qu'elles consacreront à d'autres activités productives qui vont améliorer leur autonomie économique et financière (ODD5) ; (ii) de faciliter la transformation des produits agricoles qui va permettre d'améliorer la valeur ajoutée agricole (ODD8) et réduire ainsi la pauvreté et les inégalités (ODD1, 2, 5 et 10) ; (iii) d'augmenter l'emploi local des jeunes (ODD8) grâce à la mise en place des ateliers de fabrication locale de ces équipements.



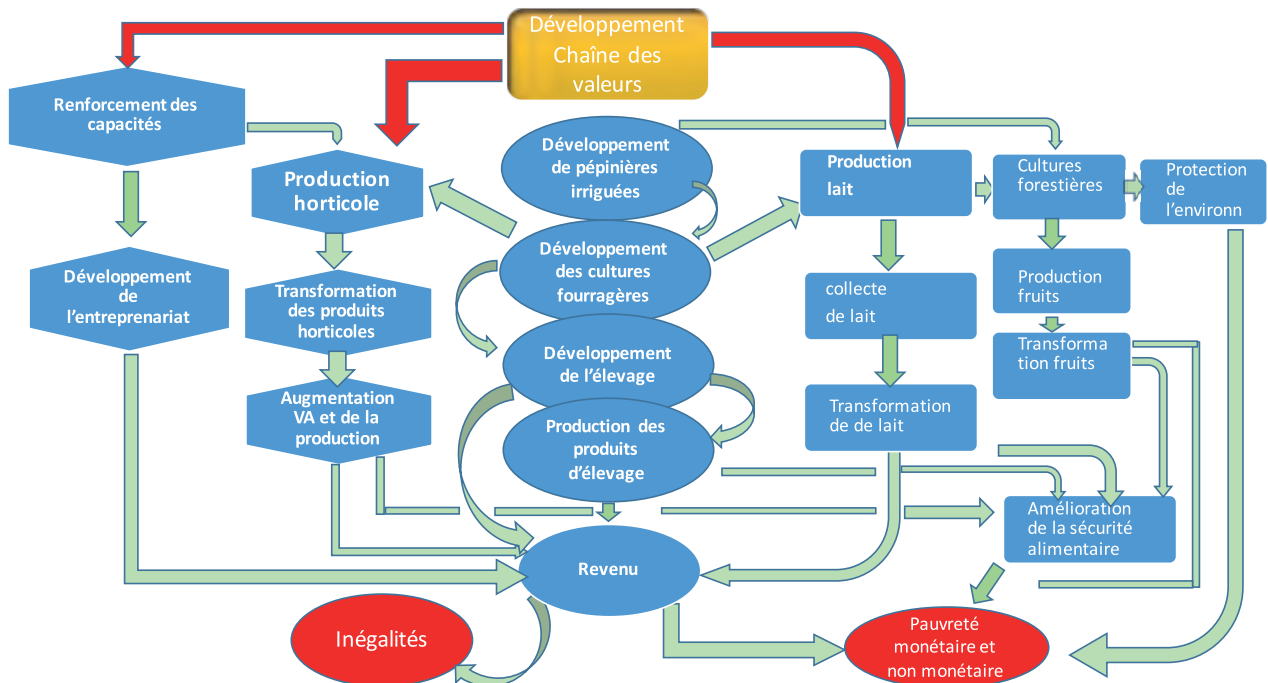
### 1.4.5. Les chaînes de valeur

Figure 5 : Liens entre les chaînes de valeur et les ODD



La dimension chaîne de valeur dans le PUDC est un facteur déterminant dans la création de revenu et la transformation des vies des populations. La promotion des chaînes de valeurs, renforcée par la mise à disposition des équipements de transformation et l'exploitation des points d'eau autour des forages et les pistes de production, permet de créer la valeur ajoutée et l'emploi. Les chaînes de valeur sont en lien avec 5 ODD, à savoir les ODD relatifs à la réduction de la pauvreté, la faim et des inégalités ainsi que ceux liés à la croissance économique (figure 5).

**Schéma 5 : Effets multiplicateurs des chaînes de valeur**



Les chaînes de valeur génèrent le maximum d'effets multiplicateurs importants qui affectent considérablement la réduction des inégalités et la pauvreté en milieu rural (voir schéma 5).

Le volet promotion de chaînes de valeur s'inscrit dans l'objectif global du renforcement de la productivité agropastorale et le développement de l'entrepreneuriat rural (ODD8). A cet effet, la construction des forages et châteaux d'eau, de pistes et l'électrification des villages permet de lever les obstacles structurels pour la mise en œuvre d'une approche chaîne de valeur.

Cette phase va permettre la promotion des chaînes de valeur « lait » et « cultures horticoles ». Pour les cultures horticoles, la priorité est accordée à la production de la patate douce et du niébé associées au piment et au gombo.

Le développement de la chaîne de valeur horticole va permettre la transformation et l'augmentation de la production/valeur ajoutée de ces produits (ODD8). L'augmentation de la production et de la valeur ajoutée vont permettre d'améliorer les revenus des pauvres ruraux et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population, qui réduiront à leur tour la pauvreté monétaire et non monétaire (ODD1 et 2) et les inégalités (ODD10). De la même manière le développement de la chaîne de valeur lait va contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités et impacter les ODD1, 2, 8 et 10.

Le développement des chaînes de valeur dans les filières horticoles et du lait a nécessité l'aménagement des périmètres irrigués et le développement des cultures fourragères et forestières. Les cultures fourragères permettront de développer l'élevage et les produits d'élevage et amélioreront les revenus des ruraux (ODD1, 2 et 8). Les cultures forestières permettront la production des arbres fruitiers et la production et la transformation des fruits. Ces activités auront pour effet l'amélioration de revenu des populations rurales, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la préservation de l'environnement.

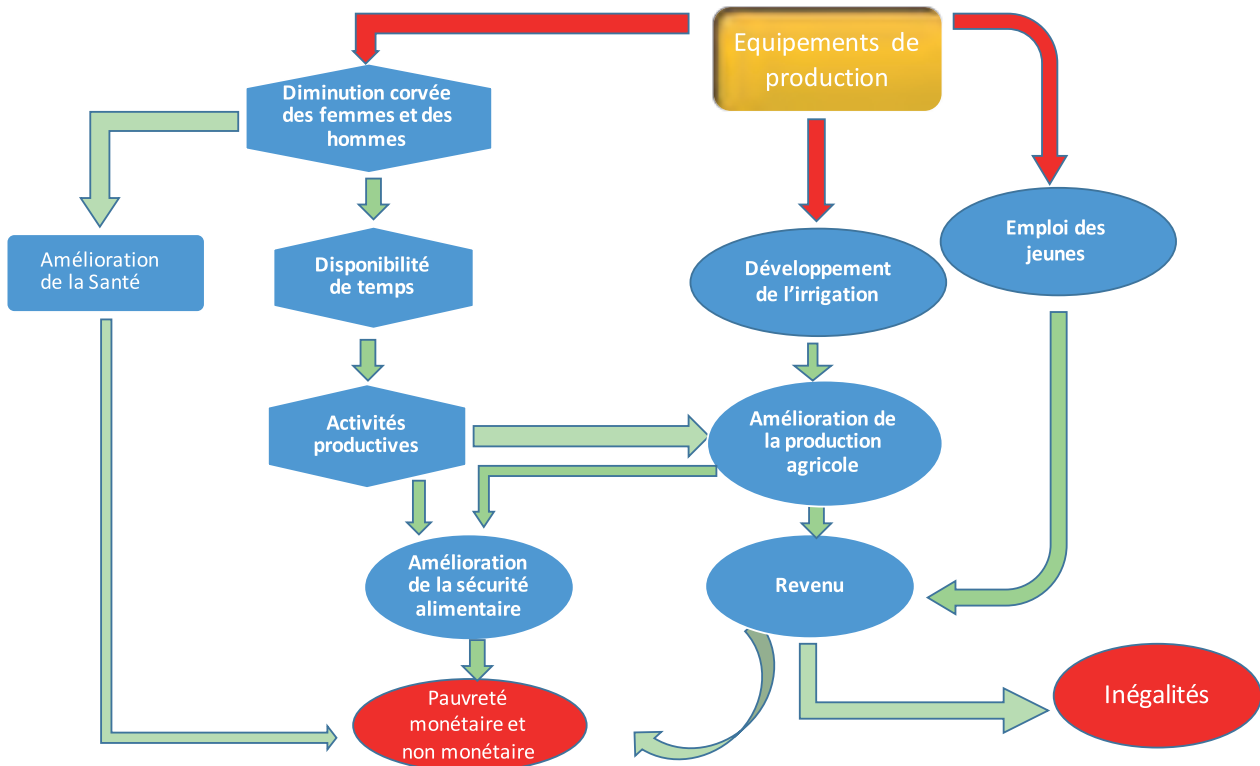
### 1.4.6. Les équipements de production

Figure 6 : Liens entre les équipements de production et les ODD



Le PUDC a appuyé le gouvernement pour l'acquisition des équipements de production. Ces équipements sont en lien avec 5 ODD dont les ODD sur la réduction de la pauvreté et des inégalités et celui relatif à l'emploi décent et la croissance économique (figure 6).

**Schéma 6 : Effets multiplicateurs des équipements de production**



Les équipements de production acquis par le gouvernement à travers le PUDC portent notamment sur l’achat d’une importante quantité de motopompes et de moissonneuses boíteuses au profit des producteurs ruraux en particulier ceux de la vallée du fleuve Sénégal en vue de la réalisation de l’objectif du gouvernement sur l’atteinte de l’autosuffisance en riz du pays. Avec des capacités de pompage de 300 à 600 mètres cubes d’eau par heure, les motopompes vont permettre aux régions de la vallée du fleuve de contribuer fortement à l’objectif de production 1 600 000 tonnes de riz que s’est fixé l’Etat à l’horizon 2017.

La mise à disposition de ces équipements génèrent des effets multiplicateurs importants (voir schéma 6) et permettent : (i) de diminuer la corvée des femmes et des hommes de transports d’eau pour irriguer les superficies cultivées et d’améliorer ainsi la santé de la population (ODD3) ; la diminution de la corvée va permettre aussi aux agriculteurs de disposer de plus de temps qu’ils consacreront à d’autres activités productives pour améliorer leurs revenus (ODD1, 2, 5 et 10) ; (ii) de développer l’irrigation, d’augmenter les superficies emblavées, de contribuer à l’augmentation de la production agricole (ODD8), de réduire l’insécurité alimentaire et nutritionnelle (ODD2), et de réduire la pauvreté (ODD1 et 2) et les inégalités (ODD5 et 10) ; (iii) de développer l’emploi des jeunes (ODD8) grâce à la mise en place des ateliers de maintenance locale de ces équipements.



### 1.4.7. Les domaines transversaux

Le PUDC intervient dans les domaines transversaux que sont l'environnement, le genre et la mise en place du système d'information géo-référencé (SIG). Ces interventions sont en lien direct avec 6 ODD (voir figure 7) dont ceux relatifs à l'inégalité du genre, à la croissance économique à la protection de l'environnement et au partenariat mondial pour la mise en œuvre des objectifs.

**Figure 7 : Liens entre les interventions transversales et les ODD**



Le PUDC a réalisé une évaluation environnementale stratégique (EES) assorti d'un Plan Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (PCGES) en vue de se conformer à la réglementation nationale et aux normes environnementales et sociales du PNUD. Ce document d'orientation stratégique permet une meilleure prise en compte des mesures de sauvegarde environnementales, sociales et sécuritaires ainsi que la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts dans toutes les composantes du programme.

La dimension genre est au cœur du PUDC dont les interventions visent, entre autres, l'autonomisation des femmes à travers l'accès aux financements, le renforcement de capacité des organisations de producteurs et des groupements de femmes, l'assouplissement des corvées domestiques et la libération des jeunes filles afin qu'elles puissent aller à l'école.

La mise en place du système d'information géo-référencées permet de renforcer les capacités institutionnelles des administrations locales et centrales en suivi-évaluation des programmes et projets de développement. Ce système est intégré au Système national de Suivi –Evaluation et fournira aux décideurs des éléments d'appréciation pour l'orientation de la politique de développement et la prise des décisions en matière d'investissements communautaires. Ce système contribue aussi à améliorer la transparence des investissements publics et facilite le dialogue sur les politiques publiques entre acteurs (Etat, PTF, OSC, Collectivités territoriales). A ce titre le SIG contribue à l'ODD 17.

## 1.5. Le PUDC et la théorie des valeurs

Dans cette section nous allons démontrer à travers la théorie des valeurs comment le PUDC contribue à impulser le développement. Nous rappellerons d'abord la notion de la théorie des valeurs avant de démontrer comment le PUDC impacte les différentes valeurs définissant le développement.

### 1.5.1. Rappel de la théorie de valeur

Les théories et paradigmes de développement ainsi que les sciences sociales ont comme fondements, la théorie des valeurs. La valeur est une qualité qui confère aux choses, aux faits ou aux personnes une estimation, soit positive ou négative. Historiquement, le débat fondamental sur la « valeur » est de savoir si elle est inhérente aux choses c'est-à-dire qu'elle est indépendante de la vision du « soi » défendu par le philosophe Platon et le courant de l'idéalisme objectif. Ou est une fonction du désir humain défendu par Aristote et le courant de l'idéalisme subjectif qui pense que la valeur se trouve dans la conscience (c'est-à-dire, dans la subjectivité des personnes qui se servent de la valeur).

« Ce débat (dualiste) entre les philosophes économiques a ancré la notion de valeur dans toutes les théories d'économie de développement » (Mar Dieye 2016)<sup>4</sup>.

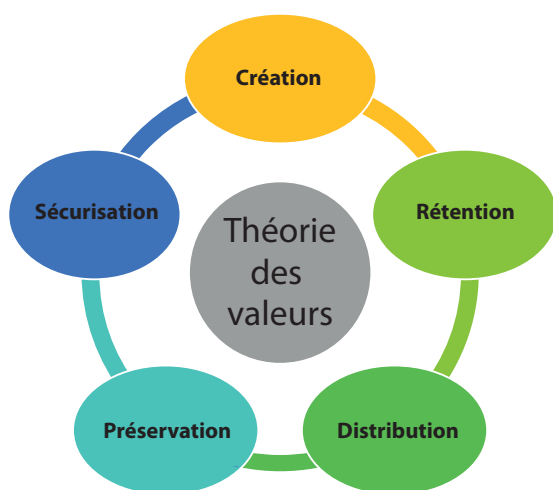
Cependant, ces différentes théories de développement et la science économique en particulier ont essentiellement traité deux dimensions de la valeur à savoir : la production (création) et l'échange (distribution).

Pour prendre en compte les dimensions économique, sociale, environnementale et sécuritaire du développement, Mar Dieye (2016) propose d'élargir la notion de valeur à partir de sa définition vectorielle bidimensionnelle primitive (production et échange) pour inclure les trois autres dimensions supplémentaires à savoir, la rétention, la conservation et la sécurisation (voir schéma 7 ci-dessous).

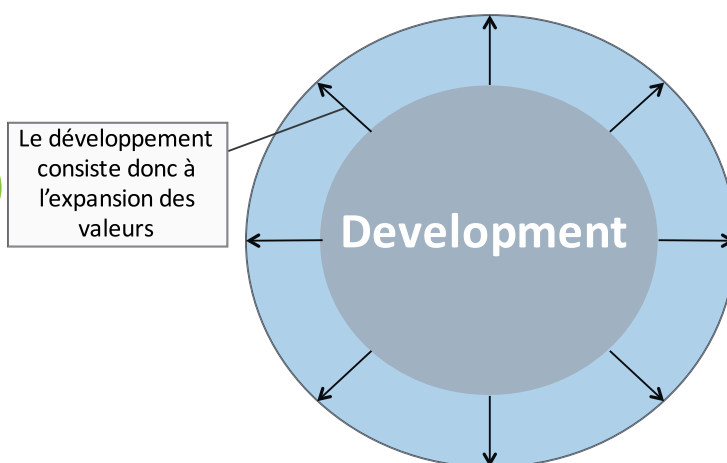
<sup>4</sup> Idée défendue par Abdoulaye Mar Dieye, Directeur du Bureau Afrique du PNUD dans ses travaux présentés au Cluster meeting 2016 des Représentants Résidents du PNUD

En définissant comme valeur de développement, ce qui est « créé, retenu, échangé (partagé, distribué), conservé et sécurisé », le développement consistera à élargir les frontières des valeurs (voir schéma 8 ci-dessous) c'est-à-dire à créer plus de richesse, mieux la retenir, mieux la distribuer, mieux la préserver et mieux la sécuriser. Ces cinq valeurs que sont donc la création, la rétention, la distribution, la préservation et la sécurisation donnent un meilleur cadre de compréhension et d'analyse du développement.

**Schéma 7 : les cinq valeurs**



**Schéma 8 : Développement et les valeurs**



### 1.5.2. Le PUDC un modèle pour impulser le développement : application de la théorie des valeurs

En considérant le développement comme une expansion des valeurs (schéma 8), on montre que le PUDC contribue à impulser le développement à travers ses effets sur les différentes valeurs (voir diagramme ci-dessous). En effet, nous avons vu dans les sections précédentes que par leurs effets multiplicateurs, les réalisations du PUDC permettent d'accélérer la création des richesses notamment en milieu rural grâce notamment à la mise en place des infrastructures socio-économiques de base, au développement de l'entreprenariat, à l'augmentation de la production et de la productivité agricole, à la transformation des produits et au développement d'autres activités productives.

Ces interventions permettent une meilleure **rétention** des richesses créées grâce au développement des chaînes de valeurs dans les filières horticoles et animales (laitière), aux possibilités d'amélioration des taxes locales grâce aux activités productives naissantes, aux emplois locaux créés ainsi qu'aux investissements faits au niveau local.

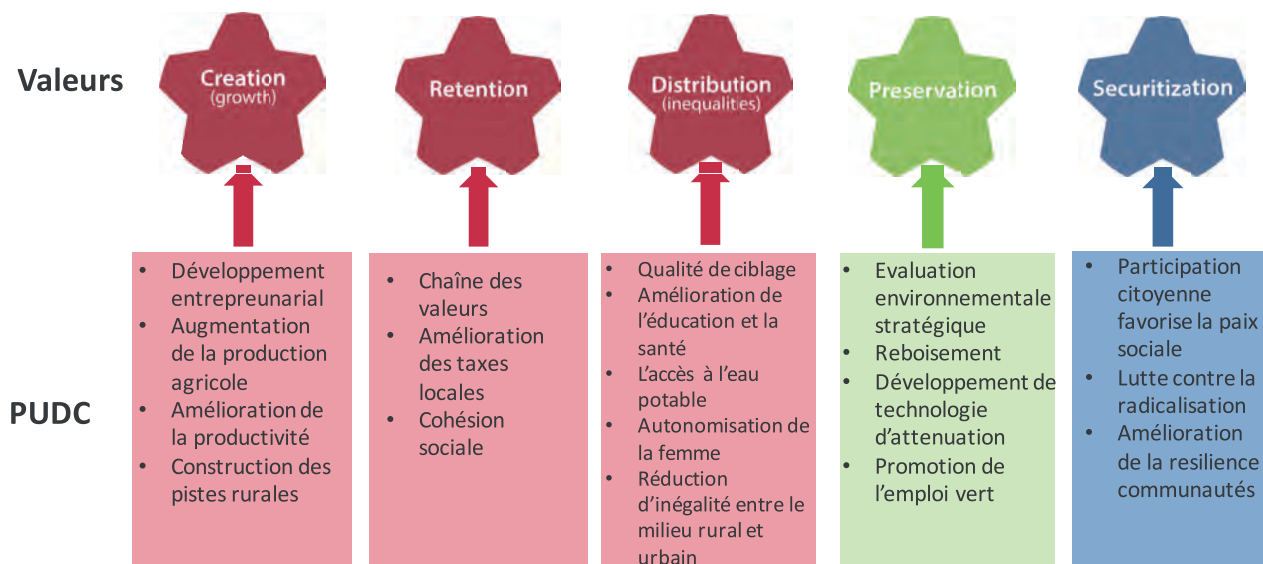
Dans sa conception, le PUDC contribue à une meilleure **redistribution** des richesses et à lutter contre les inégalités notamment grâce à la qualité du ciblage des bénéficiaires, aux emplois créés, l'amélioration des capacités humaines (santé, éducation, accès à l'eau potable, amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle), l'autonomisation de la femme et la réduction des inégalités entre milieu rural et urbain.

Le PUDC contribue à la **préservation** à travers ses interventions sur l'environnement, le reboisement, le développement de technologie d'atténuation, la promotion de l'énergie vert par l'entremise des bio-digesteurs.

Les interventions du PUDC ont pour but la lutte contre la pauvreté et les inégalités en faisant des populations rurales les actrices et bénéficiaires de développement, à ce titre ces interventions contribuent à renforcer la participation citoyenne et la paix sociale, à lutter contre la tentative de radicalisation des jeunes et renforcer la résilience des populations, la mobilité (y compris celle des forces de sécurité) et la circulation des informations, toutes choses qui contribuent à la **sécurisation**.

En résumé l'application des 5 valeurs au modèle du PUDC nous permet de faire l'illustration suivante à travers le schéma 9 ci-dessous.

**Schéma 9 : Effets du PUDC sur les différentes valeurs**







## Partie 2 : Fondements théoriques et tentative de modélisation du PUDC



Ce chapitre essaie de faire ressortir et d'analyser les fondements théoriques du PUDC pour confirmer et justifier la cohérence d'ensemble de ce programme. On démontrera ainsi que le PUDC est un modèle de développement en cohérence avec des théories économiques reconnues qui ont été mises en pratique et qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays de manière individuelle ou combinée. Sur la base des fondements théoriques identifiés, on caractérisera les effets attendus du PUDC dans l'économie nationale.

## 2.1 Fondements théoriques du PUDC

**Le processus PUDC peut être schématisé comme suit :**

- **Demandes de la population** : sur la base des demandes réelles des populations rurales exprimées lors des différents échanges que le Président de la République avait eus avec ces populations au cours de ses tournées en profondeur du pays, une liste de besoins d'infrastructures a été établie, affinée, précisée, et organisée par localités ; pour parfaire ces besoins et les confirmer, ils ont été confrontés à la carte et au profil de pauvreté du pays ainsi qu'aux autres actions du gouvernement avec les partenaires.

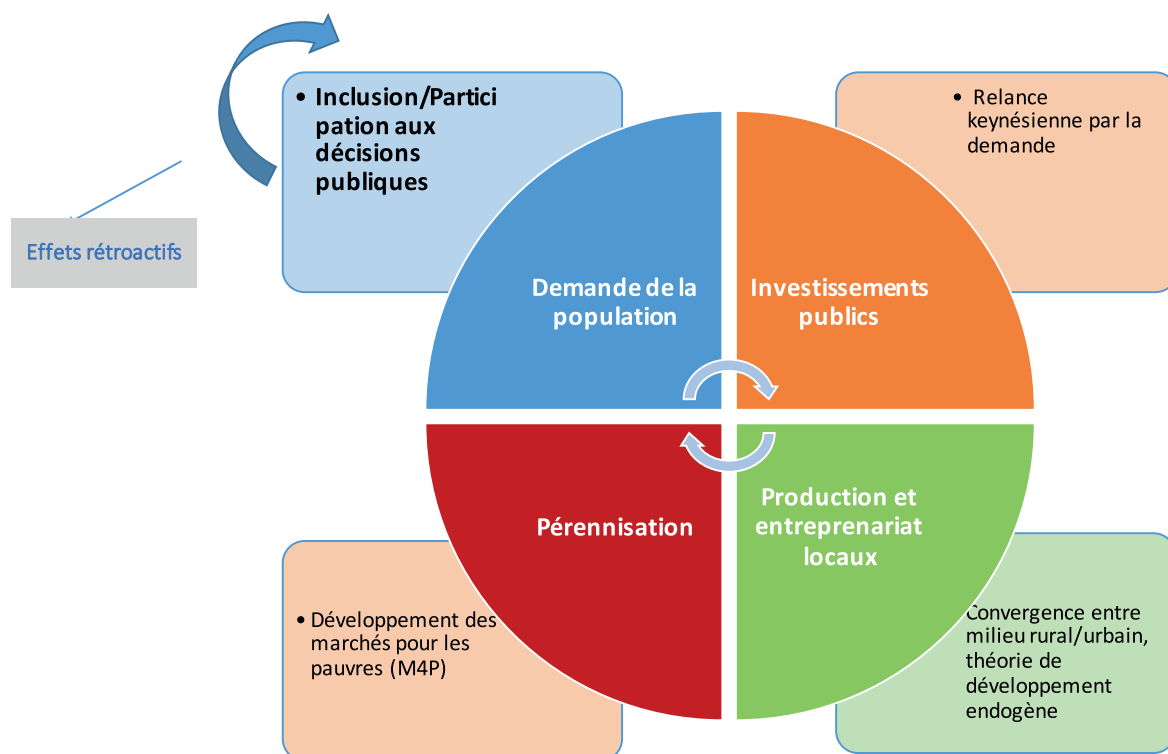
- **Investissements en infrastructures** : sur la base de ces besoins, des priorités établies et d'une planification rigoureuse, le gouvernement a réalisé des investissements sur ressources propres.

- **Production et entrepreneuriat local** : la réalisation de ces infrastructures a permis de répondre aux besoins immédiats des populations et de favoriser l'émergence d'une économie rurale à même de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations et à la réduction de l'exode rural. Ceci, grâce au développement des activités productives et de services, au renforcement de la chaîne des valeurs dans les secteurs de production, à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'encouragement à la création des petites et moyennes entreprises en milieu rural, en fournissant aux promoteurs tout encadrement et orientation nécessaire.

- **Pérennisation des activités productives** : grâce aux interventions visant notamment le renforcement des capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et communautaires au niveau local, à la maîtrise d'ouvrage / œuvre de travaux de réalisation d'infrastructures socio-économiques de base, à la maîtrise de techniques culturelles, la gestion administrative et financière, la planification du développement, la promotion et la création des chaînes de valeur sur des filières porteuses, à l'interconnexion des zones de productions aux marchés. Le PUDC a mis en place un dispositif permettant aux populations bénéficiaires de s'approprier les activités et d'en assurer la continuité.

Ce processus enclenché créera un cercle vertueux et ces étapes reprendront de manière répétitive pour engendrer une accumulation des acquis et une émergence définitive des zones rurales et du Sénégal (voir schéma 10 ci-dessous).

**Schéma 10 : Processus de mise en œuvre du PUDC et ses fondements théoriques**



Nous montrerons dans les sections qui vont suivre que chaque étape est soutenue par un fondement théorique solide qui confirme que le modèle global du PUDC est durable et permet de créer une dynamique prometteuse pour l'émergence économique et sociale locale et nationale.

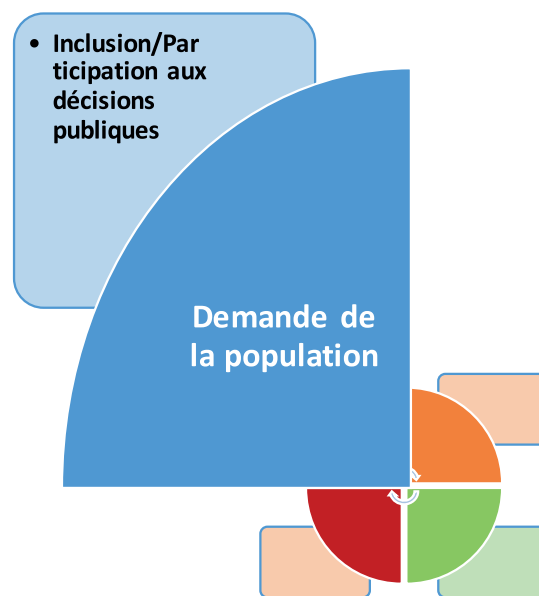
### 2.1.1 L'approche par la demande favorise la participation aux prises de décisions

Le milieu rural souffre du fait de l'insuffisance d'infrastructures de base et d'équipements, des conditions difficiles de transport des productions agricoles qui engendrent des pertes post-récolte, du manque d'opportunités d'emplois et de création de richesses. Lorsque ces populations expriment des besoins pour combler ces insuffisances et qu'elles les voient réalisées, cela crée en elles un sentiment de confiance vis-à-vis de l'Etat et des autorités publiques. Ceci en plus des réalisations et des avantages qu'elles vont en tirer. La population et les communautés bénéficiaires éprouveront un sentiment d'importance et d'avoir des capacités d'induire de changements dans leur cours de vie et cela engendre une nouvelle façon de se percevoir.

La réponse favorable de l'Etat vis à vis de la demande des communautés va aussi favoriser une prise de conscience selon laquelle les idées des membres d'une communauté peuvent influencer sur les actions de leur gouvernement. Cette dynamique va générer un nouveau comportement et encourager des gens à trouver des solutions créatives pour améliorer la situation de leur communauté. Aussi, la communication sur l'effectivité des paquets de services dans des délais courts déclenche une confiance et une dynamique de demandes voire de revendications chez les communautés non encore bénéficiaires. Ainsi, se renforceront l'inclusion des populations aux prises de décisions et la participation citoyenne (voir schéma 11 ci-dessous).

Par ailleurs, les réalisations d'infrastructures et les activités sociales et économiques qui en découleront, favoriseront la cohésion sociale, la diminution des conflits et la paix car les gens travailleront désormais ensemble avec des objectifs communs tout en améliorant leur revenu et suscitant des demandes nouvelles.

### Schéma 11 : L'approche par la demande favorise la participation aux prises de décisions



Un consensus se dégage sur le fait que la participation citoyenne au niveau local est la clé d'un développement équitable, intégré et durable. En effet, toute tentative d'imposer un programme ou un projet de développement du sommet vers le bas a de fortes chances de rencontrer des résistances au sein des communautés. Cependant, si des mécanismes sont créés pour impliquer les populations aux prises de décision, cela permet de favoriser un consensus sur le choix et une meilleure appropriation et pérennisation des programmes et projets de développement.



Au demeurant, la littérature sur les liens entre la gouvernance au sens large et le développement est très riche d'enseignements. Ainsi par exemple, Kaufmann et Kraay (2002, 2003), à travers une étude sur l'interrelation gouvernance-croissance, ont montré que le revenu par habitant et la qualité de la gouvernance sont significativement, fortement et positivement corrélés entre les pays. Ainsi une meilleure gouvernance engendre une hausse du revenu par habitant et le phénomène contraire est observé lorsque le niveau de gouvernance est faible, suivi d'un enlisement de l'économie par suite des taux de croissance négatifs.

### **2.1.2 L'investissement public dans les infrastructures dynamise l'économie nationale : le multiplicateur keynésien**

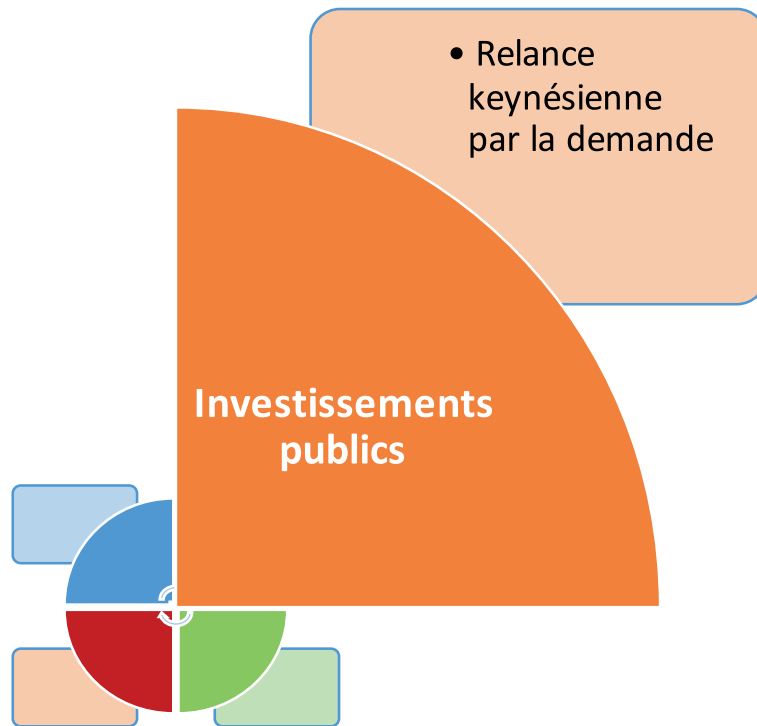
Sur la base des besoins exprimés par les communautés et pour corriger les inégalités entre le milieu rural et urbain, le gouvernement décide de répondre à cette demande par une offre caractérisée par des investissements de grande envergure dans les infrastructures socio-économiques de base, notamment les ouvrages hydrauliques, l'électricité rurale, les pistes rurales, les équipements de production et post-récolte.

Cette action de l'Etat trouve son fondement théorique dans la politique de relance qui a pour but de relancer l'économie d'une localité à travers les dépenses publiques lorsque ses capacités de production sont sous-utilisées. Cette politique s'appuie sur la théorie keynésienne née après la crise économique mondiale de 1929, pour sortir les pays du marasme économique.

Keynes dit, en temps de crise, le gouvernement peut soutenir l'économie en augmentant les dépenses publiques, surtout dans les investissements en infrastructures, pour suppléer les défaillances des entreprises privées. Ces dépenses d'investissement entraînent une augmentation de la demande de matériels (les biens d'investissement) et de matériaux. L'augmentation de la demande pour ce genre de matériels suscite l'intérêt des fournisseurs qui augmentent leur offre et investissent à leur tour pour répondre à la demande. Leurs propres fournisseurs voient à leur tour la demande augmenter pour leurs produits, et augmentent à leur tour leurs investissements. Et ainsi de suite. Cette augmentation des investissements entraîne une intensification de l'activité économique, des embauches, et donc un accroissement des revenus distribués aux salariés. Ces derniers augmentent leur consommation. Ce qui à nouveau entraîne des investissements additionnels. Et ainsi de suite.

Ainsi grâce au multiplicateur des dépenses, ces investissements provoquent une augmentation plus que proportionnelle du revenu national. Par ailleurs, les plus bas revenus ont une plus forte propension à être consommés que les hauts revenus qui, eux, sont plus facilement épargnés. Par conséquent, Keynes estime qu'une politique de relance doit s'accompagner de mesures augmentant les bas revenus (SMIC, ...). Pour conclure, Keynes base sa théorie sur l'investissement de l'Etat dans les infrastructures pour suppléer la défaillance des entreprises privées en vue de relancer l'économie, et l'effet multiplicateur est d'autant plus important que les bas revenus sont augmentés (schéma 12).

## Schéma 12 : La relance keynésienne fondement théorique des investissements publics



Toutes ces hypothèses se réunissent dans le modèle théorique du PUDC. Premièrement, le PUDC part du constat de la situation insupportable des ruraux, où la pauvreté règne avec très peu d'activités économiques, où le secteur privé ne se bouscule pas pour créer des activités, donc une situation de *crise économique et sociale avec un secteur privé défaillant*. Deuxièmement, l'Etat décide d'augmenter ses dépenses publiques pour *investir dans les infrastructures*. Troisièmement, ces réalisations ont pour finalité de donner des opportunités aux pauvres ruraux, en augmentant ainsi leurs capacités productives et leurs revenus.

Ainsi face à cette situation du monde rural, seul l'Etat peut investir massivement pour créer les conditions de relance des activités productives et d'implication du secteur privé qui pourrait prendre le relai du moteur de la dynamique économique. Pour ce faire, l'Etat pourrait d'avantage s'endetter pour financer ces investissements rentables dans les infrastructures socio-économiques de base compte tenu du retour sur investissement.

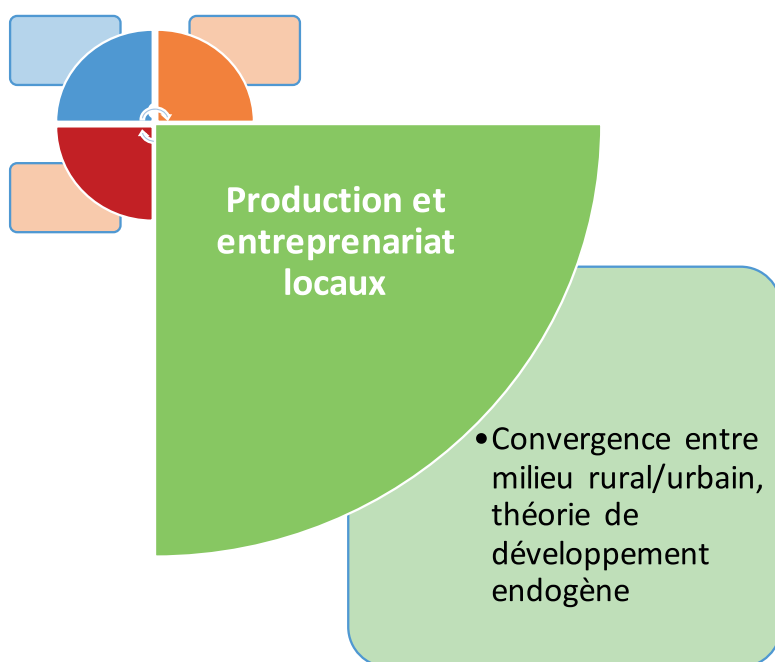
### 2.1.3 La production locale favorise le développement endogène et la convergence entre le milieu rural et urbain

Lorsque les communautés demandent une infrastructure donnée, c'est pour satisfaire à leurs besoins précis qui peuvent être d'ordre économique ou social. La réalisation de cette infrastructure, qui est déjà attendue, va immédiatement être pleinement utilisée dans le but de produire ou de combler un déficit social. On assiste donc à une utilisation effective et optimale des investissements réalisés.

Par ailleurs, le PUDC dispose dans sa stratégie opérationnelle d'un mécanisme d'assurance qualité à trois niveaux, pour s'assurer non seulement de la qualité des ouvrages mais aussi de la validité des livrables dans les délais impartis.

Ainsi des infrastructures de qualité, donc durables et engendrant moins de coûts d'entretien aux communautés, et utiles sont mises à la disposition des communautés à la faveur desquelles des activités productives sont générées au niveau local. Grâce au renforcement de capacités entrepreneuriales des populations on assiste à une émergence d'une économie locale, une amélioration de la situation du milieu rural et une réduction des inégalités entre le milieu rural et le milieu urbain (voir schéma 13).

**Schéma 13 : La production et l'entrepreneuriat locaux ont pour fondement la théorie de développement endogène et la convergence entre le milieu rural et urbain**



Cette dynamique trouve son fondement dans la théorie de développement endogène, elle-même découlant du modèle de développement local.

L'analyse de l'économie spatiale a toujours été dominée par deux théories antagonistes de trajectoires attendues de la croissance économique et du bien-être des populations. La première, s'inspirant de la théorie néoclassique de l'équilibre, soutient que les revenus moyens des différentes régions d'une même économie intégrée tendent à converger dans le temps grâce à la force des marchés. Cette convergence est expliquée par le nivellement des prix, des salaires, du capital et du travail. Ainsi donc on devrait assister à une convergence de revenu entre les régions rurales et urbaines dans une même économie.

Par contre, selon la seconde théorie, même à long terme il n'y a pas de raison pour que l'on assiste à la convergence de la croissance régionale et des revenus, mais plutôt à une divergence régionale. Ainsi, les modèles de croissance régionale, proposés par Perroux (1950, 1955), Myrdal (1957) et Kaldor (1970, 1981) évaluent une tendance à la divergence des revenus régionaux car, livrées à elles-mêmes, les forces du marché engendrent un déséquilibre spatial et l'inégal développement régional s'auto-entretient plutôt qu'il ne s'autocorrige (Ron Martin et Peter Sunley 2005).

En analysant le cas du Sénégal, valable pour les autres pays africains, on pourrait croire que la seconde théorie est probablement celle qui s'adapte au mieux à la situation de ce pays. En effet, selon les résultats des trois enquêtes de ménages conduites au Sénégal en 1994, 2005 et 2011, les dépenses moyennes (un proxy du revenu moyen) par habitant de Dakar sont respectivement 2,80 fois, 2,90 fois et 2,96 fois supérieures à celles des ruraux pour les trois années d'enquête. Les dépenses moyennes par habitants des autres villes sont aussi 1,4 fois, 1,8 fois et 1,7 fois supérieures à celles des ruraux.

Plutôt que de converger, on constate que les revenus moyens par tête au Sénégal tendent à se creuser entre les ruraux et les urbains. Donc en l'absence d'une politique volontariste tendant à donner les moyens de développement aux populations rurales, les inégalités vont persister.

En réalisant des investissements dans les infrastructures de qualité et pleinement utilisées par les populations, en renforçant les capacités entrepreneuriales des producteurs locaux, le PUDC contribue fortement à l'émergence d'une économie locale et à la convergence entre le milieu rural et le milieu urbain. Cette économie locale est forgée du fait du caractère intégré des infrastructures réalisées. Cette intégration crée une véritable complémentarité entre les différents types d'infrastructures, engendrant la dynamique économique.

#### **2.1.4 Pérennisation des activités productives locales par l'approche des marchés pour les pauvres (M4P)**

Le PUDC dans sa conception et à travers certaines de ses interventions a pensé à créer les conditions de préservation des ouvrages et de pérennisation des activités productives de façon à générer une chaîne d'accumulation de richesse. Ainsi par exemple, les pistes rurales vont faciliter l'écoulement des productions locales, la formation et l'implication des artisans locaux dans la fabrication des équipements de production ainsi que le renforcement des capacités entrepreneuriales vont favoriser l'émergence d'un secteur privé local. La formation et l'organisation des communautés à prendre en charge l'entretien des ouvrages va renforcer la durabilité des infrastructures.

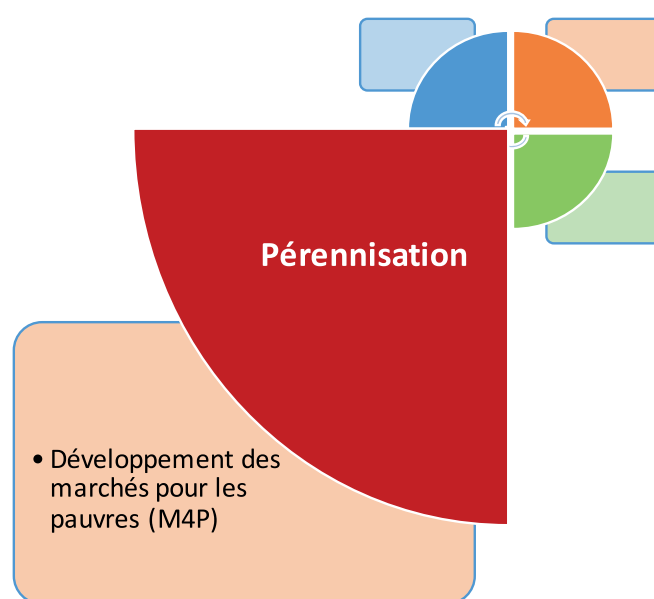
La promotion des chaînes de valeur va créer de nouvelles activités et de la valeur ajoutée. De plus, les revenus qui vont être générés grâce à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes vont garantir la pérennisation des ouvrages et des équipements.

Cette dimension importante du PUDC, composée en grande partie d'interventions « soft » autour et pour accompagner les infrastructures réalisées permet de créer une dynamique qui favorisera l'intégration du monde rural dans l'économie nationale.

De plus la qualité des infrastructures garantie leur durabilité. Par exemple, comme il a été dit plus haut, le PUDC dispose dans sa stratégie opérationnelle d'un mécanisme de contrôle à trois niveaux. Il s'agit spécifiquement des cabinets de contrôle qui assurent la supervision au quotidien des travaux sur le terrain. En plus, la certification des ouvrages est assurée par les cabinets privés spécialisés. Par ailleurs, le pool d'experts du PUDC joue le rôle d'interface entre les entreprises et le Management du PNUD en termes d'interprétation des rapports techniques et d'appui conseil. Ces contrôles sont conduits à travers des missions ponctuelles /inopinées qui sont organisées pour confirmer / infirmer ce niveau d'avancement et enfin des cabinets de certification qui assurent l'audit technique des livrables réellement atteints. Grâce à ce dispositif d'assurance qualité, toutes les entreprises qui travaillent dans le cadre du PUDC ont reconnu que cela leur a permis de renforcer leurs capacités pour parvenir à livrer des services de qualité, mais aussi et surtout à agrandir leurs infrastructures pour répondre aux attentes placées en elles en termes de délai.

Cette approche épouse parfaitement l'approche des marchés pour les pauvres, connue sous l'acronyme anglais M4P (market for poor)<sup>5</sup>.

#### **Schéma 14 : Pérennisation des activités productives locales par l'approche des marchés pour les pauvres (M4P)**

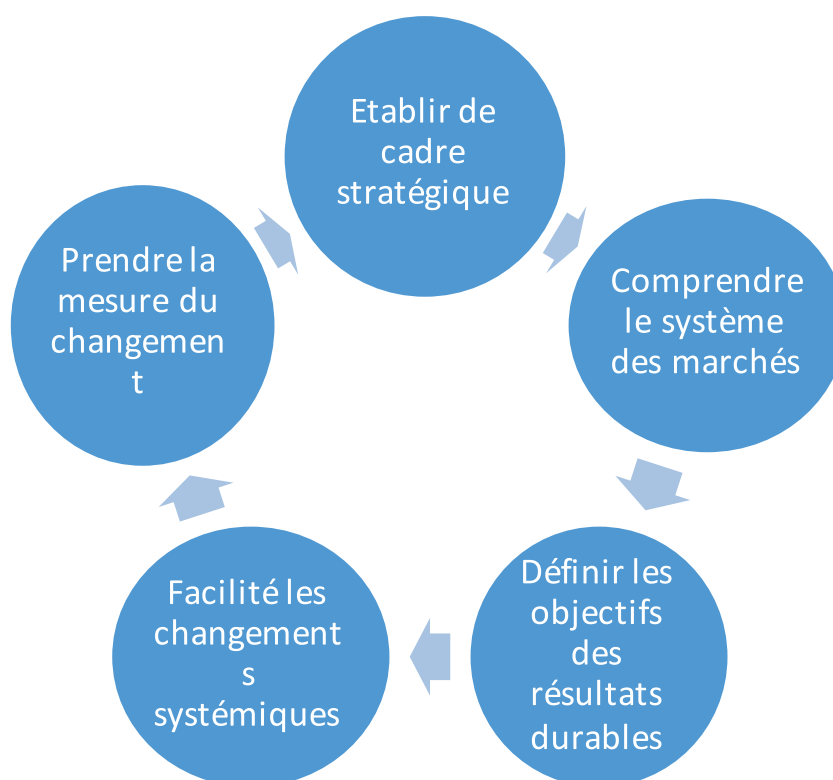


<sup>5</sup> M4P est une approche du développement qui fournit aux praticiens le cadre nécessaire à la mise en œuvre de changements durables. La démarche trouve son origine dans les changements observés dans le monde réel, et tire profit des idées les plus pragmatiques de divers courants de pensée économique et tente d'opérationnaliser ces idées face aux défis du développement



L'approche des marchés pour les pauvres cherche à changer la façon dont les marchés fonctionnent, afin que les pauvres soient inclus dans les bénéfices de la croissance et du développement économique. L'objectif de cette approche est de déclencher des changements de grande envergure et durables par effet d'entraînement. L'approche des marchés pour les pauvres va favoriser le caractère inclusif de la croissance. La conception de cette approche part du constat que des marchés qui fonctionnent bien et intègrent les ménages pauvres en tant que consommateurs, producteurs ou travailleurs offrirait une croissance économique inclusive et équitable. Mais les expériences montrent que, les groupes les plus vulnérables sont souvent marginalisés dans les marchés et des actions spécifiques sont nécessaires pour les intégrer et qu'ils en bénéficient pleinement.

**Schéma 15 : Cadre analytique de l'approche des marchés pour les pauvres**



Le rapprochement d'intervention du PUDC avec l'approche M4P permet aussi d'avoir un cadre analytique efficace pour mieux élargir les interventions du PUDC de façon à favoriser la pérennisation des bénéfices du programme aux pauvres ruraux. La démarche pour appliquer cette approche est illustrée dans le schéma 15. Il s'agit de : (i) mener une réflexion stratégique focalisée sur le but de rendre les systèmes de marché plus inclusifs et plus performants pour les pauvres ; (ii) comprendre de façon fine les systèmes de marché dans le but de déterminer les types d'interventions à mettre en œuvre pour faire fonctionner le marché en faveur des pauvres ; (iii) définir les objectifs et les résultats à atteindre permettant de modeler le schéma général de l'intervention et des actions ; (iv) faciliter les changements à opérer en identifiant les mesures d'accompagnement (par exemple les formations...) ; et (v) prendre des mesures pour rendre effectif les changements souhaités (voir schéma 15).

## 2.2 Modélisation des effets du PUDC

Dans les sections précédentes, nous avons passé en revue et analysé les quatre grandes étapes du schéma de la mise en œuvre du PUDC et les fondements théoriques qui les sous-tendent et qui renforcent la pertinence et la légitimité de ce programme. Ces fondements théoriques montrent aussi que le PUDC est un programme cohérent qui combine plusieurs approches de développement.

Le bénéfice du PUDC dans l'économie nationale est donc la combinaison des effets :

- Du renforcement de la participation citoyenne (amélioration de la gouvernance) ;
- De la relance par la demande (multiplicateur Keynésien de dépenses) ;
- De la convergence entre le milieu rural et milieu urbain ;
- De développement des marchés pour les pauvres.

### **Effets 1 de l'amélioration de la gouvernance par le renforcement de la participation de la population au processus de développement de leur localité.**

Lorsque les communautés expriment leurs besoins et qu'elles les voient réaliser par les autorités, le nouveau comportement qu'elles vont adopter suite à la prise de conscience qu'elles peuvent changer leurs destins va les pousser à réfléchir sur leurs perspectives et à demander plus. L'émergence de ce cercle vertueux va favoriser la multiplication et la répétition d'autres cycles de programmes. L'effet donc du renforcement du processus participatif serait la multiplication des programmes et d'autres initiatives de développement qui viendront s'ajouter suite à la mise en œuvre du premier cycle de PUDC dans le pays.

### **Effets 2 de la relance keynésienne**

En période de faible croissance, ou même de récession, l'Etat doit augmenter les dépenses publiques. Cela permet la création d'emplois, donc des revenus distribués dans l'économie. Or l'investissement des entreprises dépend avant tout des perspectives de rendements futurs de leur investissement c'est à dire pour simplifier des débouchés. L'augmentation de la consommation permet d'avoir des perspectives de débouchés d'où l'augmentation de l'investissement des entreprises.

L'effet de la relance keynésienne est calculé à travers la formule du multiplicateur keynésienne en économie ouverte. Cette formule qui se démontre aisément se présente comme suit :

$$Y^* = \frac{1}{1-c+m} (\bar{C} + \bar{I} + \bar{G} - cT + EX)$$

**Avec :**

**Y = revenu national,**

**C = la consommation privée,**

**I = investissement privé,**

**G = dépenses publiques,**

**T = les impôts,**

**EX = l'exportation,**

**c = la propension marginale à consommer,**

**m = la propension marginale à importer,**

**$1/(1 - c + m)$  = le multiplicateur keynésien en économie ouverte**

L'intérêt d'utiliser le cadre théorique du multiplicateur keynésien est de comprendre que l'investissement public surtout dans les infrastructures permet non seulement de satisfaire aux besoins des populations qui en demandent mais aussi de relancer l'économie de manière générale. De plus, ce cadre théorique est un outil d'aide à la décision pour mieux orienter les choix d'interventions pour maximiser ses effets. Ainsi la théorie de relance keynésienne démontre qu'il est plus efficace de financer les investissements publics par l'aide publique au développement ou l'endettement que par une augmentation des impôts. Si l'Etat augmente les dépenses via une hausse des impôts le multiplicateur est beaucoup moins efficace voire négatif si tout est financé par l'impôt.

Aussi, la propension marginale à consommer au Sénégal est estimée à 0,8, d'où le multiplicateur sera de  $1/(0,2 + m)$ , cela veut dire que l'effet multiplicateur est d'autant plus fort que m est faible. Donc tout investissement en infrastructure qui limiterait au maximum les importations aura des effets multiplicateurs plus importants dans l'économie nationale.

### **Effet 3 : Convergence entre le milieu rural/urbain**

La convergence entre le milieu rural et le milieu urbain se traduirait par une diminution des écarts de revenus et de pauvreté entre ces deux milieux.

L'effet sur la réduction d'écart de pauvreté entre le milieu rural et le milieu urbain peut être calculé en combinant les données des enquêtes ménages réalisées après la mise en œuvre du programme, et l'élasticité de l'écart de pauvreté entre les deux milieux par rapport au revenu estimée avant le programme. L'estimation de l'écart de pauvreté entre le milieu urbain et rural à l'aide de l'élasticité peut donner la tendance sans le programme. En comparant l'écart ainsi estimé et l'écart calculé sur la base des données réelles collectées à travers l'enquête réalisée après la mise en œuvre du programme, on peut estimer l'effet du programme sur la convergence entre le milieu rural et le milieu urbain comme suit :

### Si nous posons :

**PRav** = taux de pauvreté rurale calculé avant le programme

**PUav** = taux de pauvreté urbaine calculé avant le programme

**PRap** = taux de pauvreté rurale observé après la mise en œuvre du programme

**PUap** = taux de pauvreté urbaine observé après la mise en œuvre du programme

**a** = élasticité de l'écart de pauvreté entre les deux milieux par rapport au revenu

**TC** = taux de croissance du revenu observé durant la période de mise en œuvre du programme

**E** = la variation relative de l'écart de pauvreté entre le milieu urbain et le milieu rural due au PUDC

L'effet du PUDC sur la convergence entre le milieu rural et le milieu urbain peut être estimé par la formule suivante :

$$E = ((PUap - PRap)/(PUav - PRav)) - 1 - aTC$$

#### Effet 4 : Réduction de la pauvreté et des inégalités globales

L'objectif ultime du PUDC est la réduction de la pauvreté et des inégalités.

De la même manière que dans le cas des effets du PUDC sur la convergence régionale, on peut aussi estimer l'effet du PUDC sur la réduction de la pauvreté et des inégalités au niveau national en comparant les données d'enquêtes des ménages réalisées après la mise en œuvre du programme et une tendance de la pauvreté et des inégalités sans le programme.

Posons :

Pav = taux de pauvreté national avant le programme

Pap = taux de pauvreté après la mise en œuvre du programme

TC = taux croissance du revenu observé durant la période de mise en œuvre du programme

b = élasticité de la pauvreté par rapport au revenu

F = la variation relative de pauvreté due au PUDC

L'effet du PUDC sur la pauvreté peut être estimé par la formule suivante :

$$F = (Pap/Pav) - 1 - bTC : \text{on dira que le PUDC a permis de réduire la pauvreté de } F\% \text{ dans le pays}$$

En posant :

GINIav = l'indice de Gini avant la mise en œuvre du programme

GINIap = indice de Gini après la mise en œuvre du programme

TC = taux croissance du revenu observé durant la période de mise en œuvre du programme

d = élasticité des inégalités par rapport au revenu

Z = la variation relative d'inégalité due au PUDC

L'effet du PUDC sur les inégalités peut être estimé comme suit :

## Z = (GIN<sub>ap</sub>/GIN<sub>av</sub>) – 1 – dTC : On dira que le PUDC a permis de réduire de Z% les inégalités dans le pays

### Effet 5 : Accélération de la croissance économique liée à l'effet 4 décrit plus haut

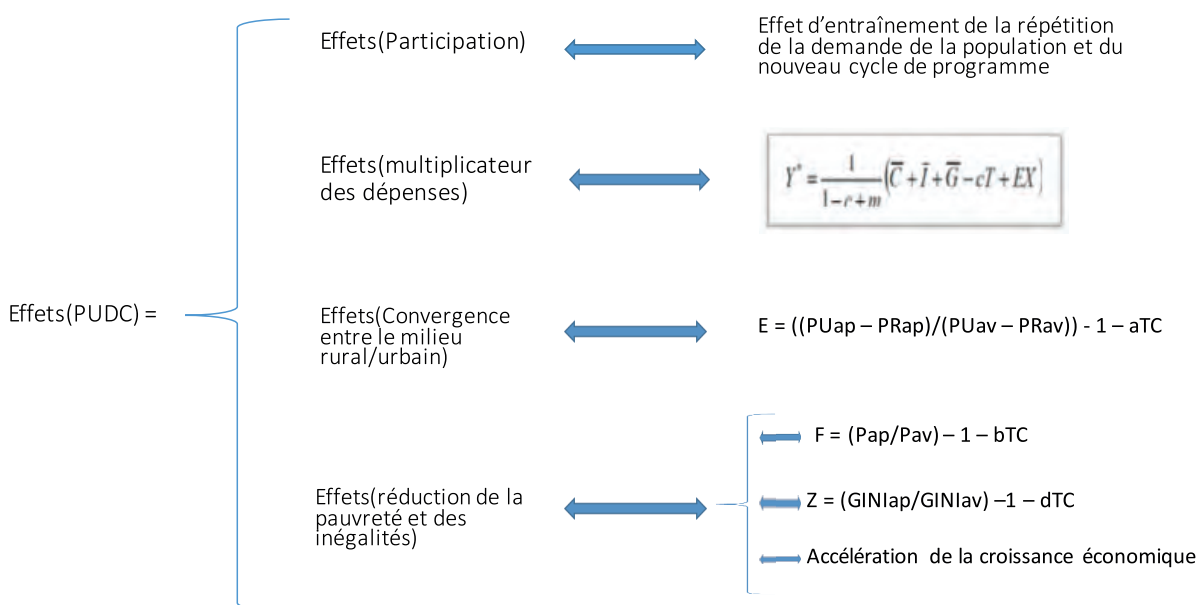
Des recherches récentes ont montré des liens entre la croissance économique et les inégalités. « Cette voie de recherche a d'abord été explorée par Galor et Zeira (1993), suivis par les papiers empiriques de Persson et Tabellini (1994) ainsi que ceux d'Alesina et Rodrik (1994), qui furent les premiers à souligner que les inégalités initiales semblaient être associées de manière empirique à des taux de croissance plus faibles. Ainsi, on peut penser qu'une redistribution de richesses peut potentiellement être un facteur de croissance » (Bourguignon 2004). Une étude récente du FMI a montré qu'une hausse de 1 point de pourcentage de la part du revenu des 20 % les plus pauvres est associée à une hausse de 0,38 point de pourcentage de la croissance du PIB.

Sur cette base, nous pourrions déduire que l'effet 4 décrit plus haut peut lui-même créer d'autres effets.

En d'autres termes, la baisse de la pauvreté et des inégalités due aux interventions du PUDC est susceptible de stimuler la croissance nationale de l'économie, en plus de la hausse de revenu générée par l'effet du multiplicateur keynésien.

En résumé, le schéma de modélisation des effets du PUDC peut être synthétisé dans le diagramme ci-après.

### Schéma 16 : Modélisation des effets du PUDC sur l'économie





## Conclusion

Le processus de transformation structurelle qui tirera les pays africains vers l'émergence devra réellement prendre en compte les caractéristiques structurelles de ces pays. Nous avons d'une part une pauvreté de masse, essentiellement rurale et enfermée dans la trappe à pauvreté et où la croissance économique a du mal à se faire sentir ; et d'autre part un secteur moderne locomotive de la croissance, elle-même tirée par quelques secteurs dans le secondaire et le tertiaire, qui créent peu d'emplois et sans véritable connexion avec le reste de l'économie. Dans cette situation, une croissance exogène impulsée du haut vers le bas montrera ses limites et dans les meilleurs des cas mettrait beaucoup de temps pour sortir définitivement les populations rurales de leurs conditions insupportables.

Il est donc urgent de modifier de cap pour mettre en œuvre des actions d'envergure afin de stimuler la dynamique de développement dans le milieu rural tout en poursuivant les efforts de modernisation l'économie et en veillant à son intégration avec l'économie internationale en amont et à sa connexion avec l'économie rurale en aval.

L'impulsion de la croissance de la base vers le haut émerge dans les petites unités locales et communautaires et contribue à façonner le développement du système global, à renforcer l'équité, à réduire les inégalités et à assurer que personne n'est laissée pour compte.

En répondant à cette attente, le PUDC se présente ainsi comme un modèle alternatif qui crée une nouvelle dynamique et réinvente le paradigme de développement.


C'est un modèle innovant de développement économique et social qui combine à la fois l'amélioration de la gouvernance par le renforcement de la participation citoyenne, la convergence entre le milieu rural et le milieu urbain, la réduction de la pauvreté et des inégalités et l'accélération de croissance économique par les effets induits des investissements en infrastructures et de la réduction des inégalités sur la croissance économique.







Supervision PNUD : Représentant résident - Directeur Pays - Economiste principal

Production Unité Communication  
Supervision : Représentant Résident du PNUD  
Immeuble Wolle Ndiaye  
[www.sn.undp.org](http://www.sn.undp.org) • [www.pudc.sn](http://www.pudc.sn)  
 @pnudsenegal • @pudcofficiel  
Tél.: +221 33 859 67 67